



DÉCLARATION  
DE PERFORMANCE  
EXTRA-FINANCIÈRE  
DU GROUPE INVIVO

invivo<sup>®</sup>

INTRODUCTION

|                                                                                    |       |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| A. NOTRE MODÈLE ORGANISATIONNEL ET DE GOUVERNANCE                                  | p. 07 |
| Notre statut coopératif et notre gouvernance                                       | p. 07 |
| Notre modèle organisationnel                                                       | p. 08 |
| InVivo Group, société à mission                                                    | p. 09 |
| B. NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTAL                                             | p. 10 |
| Agriculture : Bioline by InVivo                                                    | p. 10 |
| Négoce international                                                               | p. 11 |
| Jardinerie et distribution alimentaire : InVivo Retail                             | p. 12 |
| Vin : Cordier by InVivo                                                            | p. 13 |
| Pôle Innovation d’InVivo Group                                                     | p. 13 |
| InVivo Foundation : le fonds de dotation citoyen et prospectif du groupe           | p. 15 |
| C. CARTOGRAPHIE DES ENJEUX, RISQUES ET OPPORTUNITÉS                                | p. 18 |
| D. STRATÉGIE ET POLITIQUE RSE                                                      | P. 22 |
| Un alignement stratégique solide et cohérent                                       | p. 22 |
| Une gouvernance RSE intégrée et multi-scalaire                                     | p. 26 |
| Politique RSE, engagements et plans d’action                                       | p. 26 |
| Tableau récapitulatif des 6 engagements RSE, des leviers et actions correspondants | p. 42 |
| E. OBJECTIFS CIBLES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE                                  | P. 45 |
| Note méthodologique du reporting extra-financier                                   | p. 45 |
| Tableau des indicateurs de reporting extra-financier                               | p. 49 |
| NOTES ET ANNEXES                                                                   | P. 52 |
| Correspondance entre les priorités matérielles d’InVivo et les ODD                 | p. 53 |
| Rapport de l’Organisme Tiers Indépendant (OTI)                                     | p. 57 |

## Introduction

L'année 2021-2022 marquera un tournant historique pour les groupes InVivo et Soufflet et, plus largement, pour le secteur agroalimentaire français. Malgré un contexte difficile, nous avons œuvré ensemble au rapprochement de deux entreprises performantes et innovantes, dont la longue histoire témoigne de la solidité et de la résilience, avec l'ambition mutuelle de servir la souveraineté alimentaire française et de répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux. L'acquisition du groupe Soufflet nous a hissé dans le top 3 des groupes coopératifs agricoles européens. Ce doublement de taille nous permet de démultiplier nos forces et de nous positionner comme moteur de la transition agricole et alimentaire et de la transformation de la Ferme France, en assurant pleinement notre statut de société à mission.

L'exercice a également été marqué par la guerre en Ukraine et ses conséquences humaines et économiques. Dès le début du conflit, notre priorité a été d'assurer la sécurité de nos 350 collaborateurs en Ukraine et de soutenir l'activité de nos clients agriculteurs. Comme la crise du Covid, ce conflit a remis en lumière la question de la souveraineté alimentaire des nations et de la capacité de la chaîne agroalimentaire à nourrir 10 milliards d'êtres humains sur la planète, de façon quantitative et qualitative. Ce défi nous renforce dans la mise en œuvre d'une transition agricole et alimentaire vers un agrosystème résilient, favorisant une agriculture régénératrice et innovante, permettant de produire davantage, mieux, et surtout de façon plus durable, au bénéfice des agriculteurs et des consommateurs. Dans ce cadre, nous nous sommes assignés plusieurs objectifs, qui ont continué de guider nos actions cette année : tendre vers le zéro résidu de pesticide, contribuer à la neutralité carbone, préserver et régénérer les sols, restaurer et valoriser la biodiversité et diversifier les revenus des agriculteurs. Pour accélérer cette évolution, comme notre propre développement, nous pouvons nous appuyer sur les cinq leviers de performance du groupe : la transformation digitale, l'innovation, l'internationalisation, la responsabilité sociale et environnementale, et le capital humain.

L'innovation et la digitalisation, au cœur de notre stratégie depuis plusieurs années, nous permettent de proposer aux agriculteurs des plus en plus de produits, services et solutions adaptés à la nécessaire massification de l'agriculture et à la lutte contre les changements climatiques, tout en renforçant la valorisation de leur travail. La conception et la diffusion d'Offres à Impact Positif, en cours d'accélération et de généralisation à toutes nos activités, est un de nos 6 engagements fondamentaux en matière de RSE, et l'intégration de Soufflet au sein d'InVivo en élargit le périmètre et les capacités de déploiement. C'est à l'aune de cette stratégie RSE que nos besoins de financement s'inscrivent volontairement dans une démarche de Sustainability Linked Loan, conditionnant leurs caractéristiques financières à l'atteinte d'objectifs en matière environnementale et sociale.

Notre volonté est de franchir un nouveau cap en facilitant, à l'avenir, l'accès des consommateurs à une alimentation saine et durable, en proximité. C'est l'ambition du projet Teract, avec le lancement d'un nouveau concept de magasins à l'enseigne « Grand Marché-Frais d'ici » porté par InVivo Retail, dans l'objectif de créer un leader européen de la distribution responsable, durable et alternative. En parallèle, nous sommes en cours de finalisation d'une vaste réflexion, avec l'ensemble des salariés, pour co-construire l'actualisation et les nouvelles ambitions de notre plan stratégique 2030 by InVivo, intégrant la nouvelle dimension du groupe. Un plan stratégique où la RSE sera un élément central.

Par **Thierry Blandinières**,  
directeur général du groupe InVivo



## Avertissement

Ce document présente la réponse du groupe aux éléments demandés par le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises. Afin de préciser les spécificités de périmètre de chaque indicateur, une note méthodologique associée est disponible en page 45.

## InVivo en bref

**Union nationale de coopératives agricoles**, le groupe InVivo apporte des solutions innovantes et responsables à ses coopératives sociétaires et à leurs exploitants pour soutenir la transition environnementale et économique de l'agriculture et de l'alimentation. Agriculture, viticulture, négoce international, jardinerie et distribution alimentaire... InVivo déploie ses activités du champ à l'assiette et de l'agriculteur au consommateur.

L'agriculture et l'alimentation sont au cœur des **17 Objectifs de Développement Durable** de l'ONU dont InVivo contribue au quotidien à la réalisation effective.



InVivo renouvelle son adhésion au **Pacte mondial des Nations unies** (Global Compact).



# A. Notre modèle organisationnel et de gouvernance

## NOTRE STATUT COOPÉRATIF ET NOTRE GOUVERNANCE

InVivo est une **union nationale de coopératives agricoles**, fondée sur le respect des valeurs et des principes coopératifs tels que définis par l'Alliance Coopérative Internationale (ACI).

 Une coopérative est une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs à travers une entreprise détenue collectivement et contrôlée démocratiquement.

**L'Union réunit 185 coopératives sociétaires** représentant plus de la moitié des agriculteurs de France. Du champ à l'assiette, InVivo répond aux besoins et attentes des agriculteurs et des consommateurs en mutualisant les forces de ses coopératives, en investissant dans l'innovation de manière responsable et durable, et en renouvelant sans cesse son offre de produits et services. L'Union InVivo est membre de La Coopération Agricole.



La Coopération Agricole est la représentation unifiée des coopératives agricoles, agroalimentaires, agro-industrielles et forestières françaises. Elle rassemble également des fédérations nationales métiers et des fédérations régionales. Porte-voix politique et force de proposition auprès des pouvoirs publics français et européens, des médias et de la société civile, La Coopération Agricole a pour mission de promouvoir le modèle coopératif en valorisant son action économique.

**Le Conseil d'administration de l'Union** détermine les orientations stratégiques sous le contrôle annuel de l'Assemblée générale qui réunit l'ensemble des coopératives sociétaires. Il est composé de 22 membres élus et d'une personnalité qualifiée. Le Président est le porteur du projet collectif et le porte-parole du Conseil d'administration. Le Directeur général est chargé de mettre en œuvre la stratégie après validation des orientations par le Conseil d'administration de l'Union.

**Les élus coopérateurs appartenant au Conseil d'administration de l'Union sont présents à tous les niveaux stratégiques, au sein de multiples instances de décision.** Cette implication des élus garantit que l'action d'InVivo soit toujours conduite au service des associés coopérateurs et co-construite avec eux, conformément à ses valeurs et à son statut.

Le Conseil d'administration s'appuie sur les travaux de **six comités transverses** qu'il a constitués en son sein, parmi lesquels :

- **Le comité d'audit et des risques** assure une surveillance active des questions relatives au suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et d'audit interne, et de gestion des risques.
- **Le comité de suivi digital** s'assure du suivi des projets digitaux du groupe et des métiers.
- **Le comité d'éthique et gouvernance** veille au respect de l'éthique au sein du groupe, à l'application du règlement et des statuts de l'Union InVivo et se charge d'examiner toute question relative à d'éventuelles situations de conflits d'intérêts portée à la connaissance du Conseil d'administration ou du président.
- **Le comité des nominations et des rémunérations** examine la politique de rémunération des cadres dirigeants et des membres du Comité exécutif proposée par la direction générale.
- **Le comité des relations avec les adhérents** s'assure du bon niveau d'information entre l'Union et ses associés coopérateurs et non coopérateurs concernant les projets stratégiques.
- **Le comité de suivi RSE** fait émerger les principaux facteurs de risques extra-financiers et les opportunités associées, et veille aux grands arbitrages dans l'application de la politique RSE.

Le 20 avril 2022, le conseil d'administration de l'Union InVivo a réélu à l'unanimité son président, **Philippe Mangin**, président d'EMC2, et son président délégué, **Jérôme Calteau**, président de la CAVAC, ainsi que l'ensemble de son bureau. À cette occasion, le conseil d'administration a renouvelé sa confiance en la direction générale assurée par **Thierry Blandinières**.

**Le bureau de l'Union InVivo** réunit le président et le président délégué de l'Union ainsi que les présidents et directeurs généraux des coopératives suivantes :

- Patrick APS - NATUP (76)
- Cédric CARPENE - VAL DE GASCOGNE (32)
- Joël CASTANY - LES VIGNERONS DU VAL D'ORBIEU (11)
- Thierry DUPONT - AGORA (60)
- Bertrand HERNU - UNEAL (62)
- Thierry LAFAYE - OCEALIA (16)
- Jean-François NAUDI - ARTERRIS (11)
- Michel PRUGUE - MAISADOUR (40)
- Bertrand RELAVE - EUREA (42)
- Christian SONDAG - LORCA (57)

Daniel CHERON (président du HCCA) a été nommé membre du conseil d'administration de l'Union InVivo, en qualité de personnalité qualifiée, par une délibération du 20 avril 2022, pour une durée de 3 années. Les règles de fonctionnement du conseil d'administration sont fixées par le règlement intérieur de l'Union InVivo.

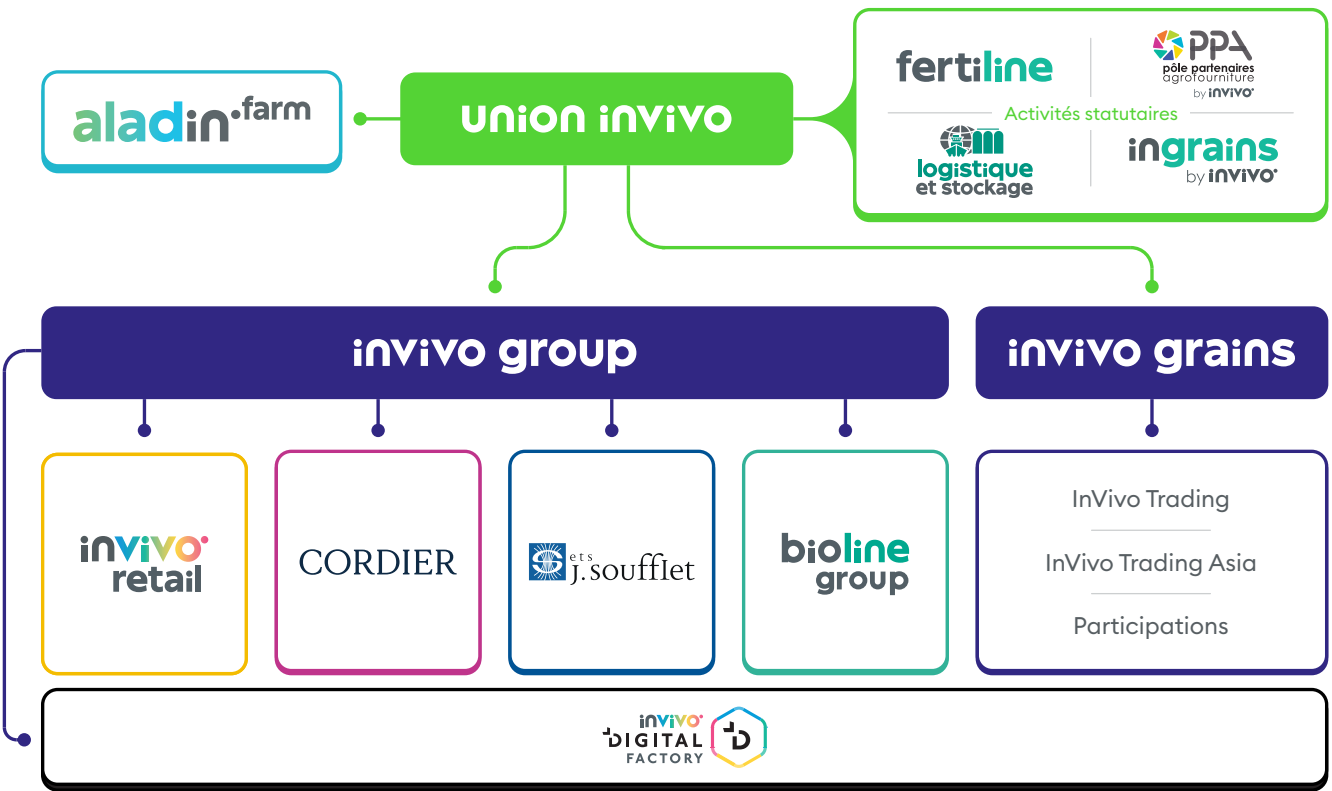
NOTRE MODÈLE ORGANISATIONNEL

InVivo a conduit, en juillet 2015, dans le cadre de sa stratégie, une séparation juridique et fiscale entre ses activités statutaires propres à l'Union de coopératives et ses autres activités commerciales.

L'organisation juridique du Groupe se structure en trois niveaux :

- **L'Union nationale de coopératives agricoles ou Union InVivo.** Socle historique d'InVivo et fondement de sa mission, l'Union regroupe les activités statutaires de service aux coopératives adhérentes, à savoir la centralisation des achats d'agrofournitures et les métiers liés au commerce de grains. Elle assure et anime la relation avec le monde coopératif.

- **La holding pivot InVivo Group SAS** porte les fonctions corporate et marque la frontière entre les activités propres à l'Union de coopératives et les activités économiques concurrentielles. C'est à ce niveau qu'est définie la stratégie du groupe.
- **Des holdings/filiales métiers** rassemblent les activités économiques du groupe répondant aux lois des marchés sur lesquels elles sont implantées. Chaque holding/filiale métier définit et met en œuvre sa stratégie en cohérence avec la stratégie du groupe. Les filiales métiers ont leur propre conseil d'administration et peuvent accueillir des actionnaires minoritaires non coopérateurs. Elles sont au nombre de trois : **Bioline Group, InVivo Retail et Cordier.**



INVIVO GROUP, SOCIÉTÉ À MISSION

Le conseil d'administration de l'Union InVivo, réuni le 21 octobre 2020, a entériné la modification des statuts d'InVivo Group, incluant sa raison d'être et sa mission, faisant de la holding pivot de l'Union française de coopératives agricoles une Société à Mission (SAM).

La loi PACTE du 22 mai 2019 offre aux sociétés la possibilité d'intégrer dans leurs statuts une finalité d'intérêt collectif, à un niveau plus ou moins contraignant. InVivo a choisi le plus haut niveau d'engagement prévu par la loi : la qualité de SAM.

Cette transformation majeure, préparée dès le début des débats autour de la loi PACTE, a pour but de soutenir durablement la stratégie du groupe, en lui fixant **une raison d'être ambitieuse et plusieurs missions d'intérêt collectif** (voir aussi Partie III).

La raison d'être d'InVivo Group a été construite à partir d'un vaste processus collaboratif et participatif, incluant le conseil d'administration et le comité des cadres dirigeants, et la consultation online des membres des coopératives sociétaires, d'un échantillon de leurs adhérents, des salariés et des autres parties prenantes (clients, fournisseurs, franchisés, investisseurs, start-up). 1500 réponses ont ainsi été recueillies permettant de nourrir l'élaboration de la raison d'être.

RAISON D'ÊTRE D'INVIVO GROUP

*Favoriser la transition agricole et alimentaire vers un agrosystème résilient, en déployant des solutions et des produits innovants et responsables, en ligne avec les principes de l'agriculture régénératrice, au bénéfice des agriculteurs et des consommateurs.*

En adoptant la qualité de société à mission pour son groupe et prochainement pour chacune de ses filiales, InVivo affirme sa volonté de mettre son modèle économique qui s'étend tout au long de la chaîne alimentaire au service de cet engagement.

MISSION D'INVIVO GROUP

- Éclairée par sa raison d'être, InVivo Group se donne pour mission :*
- De renforcer l'adhésion de ses membres et leur capacité à transformer durablement l'agriculture et assurer la qualité et la sécurité alimentaire, en France et dans le monde.
  - D'intégrer sa raison d'être à sa stratégie globale ainsi qu'à celle de ses marques, tout en adaptant aux entités qui composent son groupe.
  - De développer en continu, par et avec la recherche et le digital, ses savoirs et ses capacités d'innovation pour préparer les solutions d'avenir, à impact positif, et contribuer à relever les grands défis environnementaux.
  - De co-construire avec ses partenaires, des produits et services éco-conçus et/ou sourcés responsablement et des circuits de distribution responsables, créateurs de valeur économique, environnementale et sociétale.

- D'explorer et de structurer avec les acteurs des filières agricoles des projets innovants et responsables porteurs de croissance durable, en ligne avec les principes de l'agriculture régénératrice.
  - De développer en continu, les compétences de ses collaborateurs, leur capacité de prise d'initiative et le niveau du dialogue social, dans l'affirmation de ses valeurs coopératives.
  - D'appliquer le code de conduite d'InVivo à l'égard de ses parties prenantes stratégiques, dans le respect des droits de l'Homme et des principes directeurs de l'OCDE, y compris à l'égard de ses fournisseurs et clients, et de protéger les données personnelles.
- C'est ainsi qu'InVivo Group entend exercer sa mission à l'égard de ses parties constituantes et de ses parties prenantes.*

Pour garantir l'exécution de la mission que la société s'est donnée, le groupe a désigné **un comité de mission indépendant** composé de trois personnalités qualifiées et de quatre collaborateurs représentant les différents métiers du groupe.

Composition du Comité de mission d'InVivo Group

- Personnalités qualifiées :
  - Sébastien Abis, Directeur du Club DEMETER, chercheur associé à l'IRIS (Institut de relations internationales et stratégiques), tourné vers les réflexions de long-terme, les enjeux mondiaux et les dynamiques intersectorielles.
  - Perrine Bismuth, Associée fondatrice de FrenchFood Capital et Présidente du Réseau FrenchFood, entrepreneure reconnue dans l'innovation sociale.
  - Pierre Victoria, ancien Directeur du développement durable de Veolia, membre des experts de la Fondation Jean Jaurès.
- Salariés :
  - Ludvine Allardon, Responsable marketing et communication chez Agrosolutions - Bioline by InVivo.
  - Mathieu Gaubert, Directeur incubateur de l'offre Jardin chez InVivo Retail.
  - Constance de Gourcuff, Directrice communication interne et digitale chez InVivo Group. Elle a été désignée comme présidente du comité de mission.
  - Ludvine Soubelet, Marketing manager chez Mestrezat Grands Crus - Cordier (ex InVivo Wine).

Durant sa première année d'exercice, le Comité de mission a mis au point sa feuille de route et sa méthode de travail pour l'année 2021 : traduire les missions en actions et en objectifs permet-tant de suivre la réalisation de la mission, en distinguant les objectifs de court et de plus long terme ; choisir les indicateurs d'évaluation qui seront utilisés par le comité pour mesurer chacun des objectifs parmi des indicateurs déjà suivis par le groupe dans un premier temps (indicateurs de moyens), puis définir d'autres indicateurs à construire dans un deuxième temps (indicateurs d'impact) ; construire un calendrier de suivi et d'évaluation approprié en prévision de l'établissement du rapport annuel 2021, joint au rapport de gestion.



## B. Notre modèle économique et sociétal

### Agriculture : Bioline by InVivo

**bioline**  
group

En proposant une offre globale de solutions et de services durables et innovants, Bioline by InVivo construit la 3<sup>ème</sup> voie de l'agriculture. Marque ombrelle mondiale, elle dispose de savoir-faire reconnus pour

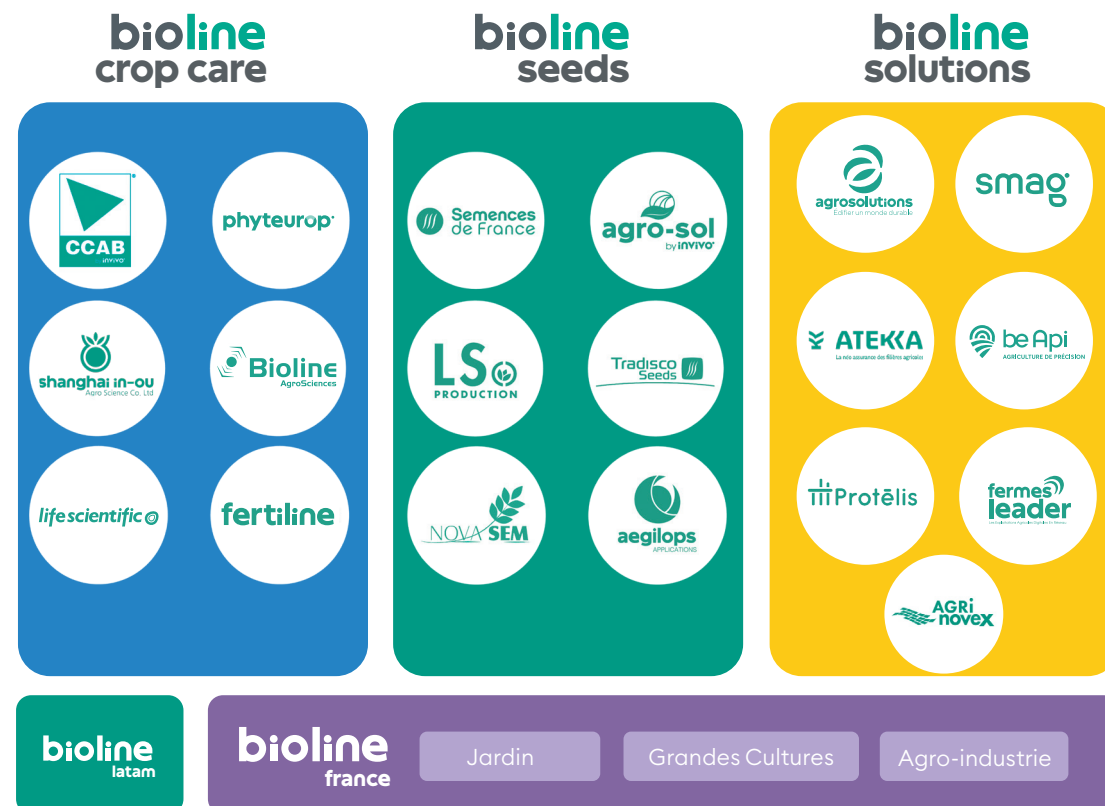
accompagner les agriculteurs sur toute leur chaîne de valeur : acheter, semer, nourrir et protéger les sols et les plantes, piloter l'exploitation.

Bioline by InVivo recouvre notamment le périmètre de Bioline Group.

#### Mutualiser les achats : le PPA

Activité centrale de l'Union InVivo, le **PPA (Pôle Partenaires Agrofourriture)** référence des produits de protection des plantes, de synthèse et biologiques, ainsi que des semences, de manière à fournir aux coopératives et à leurs adhérents agriculteurs, un large choix de solutions ayant prouvé leur efficacité. Au sein du PPA, 6 unions régionales réunissant plus de 100 coopératives négocient ensemble une partie de leurs conditions d'achat.

**bioline**  
group



#### Semer : Bioline Seeds

Bioline by InVivo a construit un véritable pôle de compétences autour de la semence avec : **Semences de France**, premier intervenant sur le marché en France ; **LS Production**, leader français de production de semences de colza ; les filiales européennes **Novasem** (Italie) et **Tradisco Seeds** (Hongrie) ; **DTI Sementes** (Brésil) qui commercialise sous la marque Agrosol ; et **Aegilops**, entreprise française spécialisée dans la conception de produits d'enrobage et de pelliculage des semences.

#### Nourrir et protéger : Bioline Crop Care

Pour nourrir les sols et les plantes, la branche engrais, **Fertiline**, produit des engrais de spécialités et d'urée imprégnée, avec deux produits phares : Nexen et Novius, des fertilisants azotés hautes performances bénéficiant de technologies innovantes qui augmentent la quantité d'azote disponible pour les plantes et en limitent les pertes par volatilisation dans l'environnement.

Pour protéger les plantes contre les ravageurs, Bioline Crop Care et ses entités spécialisées, **Phyteurop** (France), **Life Scientific** (Irlande), **CCAB Agro** (Brésil) et **InOu** (Chine), encouragent une utilisation raisonnée des phytosanitaires, combinée à d'autres solutions comme les solutions de biocontrôle produites par **Bioline AgroSciences**.

#### Piloter l'exploitation : Bioline Solutions

Pour faciliter le pilotage de l'activité des exploitations agricoles et améliorer leur performance, Bioline Solutions propose une palette d'outils numériques spécifiques avec **Smag** et sa gamme de logiciels et d'applications web et mobiles, ainsi que **beApi**, filiale dédiée à l'agriculture de précision, dont les solutions intégrées permettent notamment la modulation intra-parcellaire des intrants.

Le programme **Fermes LEADER** et la plateforme d'expérimentation **Openfield** permettent de diffuser les innovations dans les exploitations, en démontrant leur pertinence pour la qualité de la production, la facilitation du travail et l'amélioration des revenus des agriculteurs (voir aussi 5. Pôle Innovation d'InVivo Group).

**Agrosolutions** participe à l'édification d'une agriculture toujours plus durable, en apportant expertise et conseil aux coopératives, agriculteurs et industriels de l'agro-alimentaire pour améliorer la production, anticiper les risques et identifier de nouvelles sources de revenus. **Atekka** et **Protélis** proposent des solutions sur-mesure pour sécuriser directement les ressources financières des agriculteurs face aux risques et aléas.

### Négoce international

En complément des activités de Logistique & Stockage et de la plateforme digitale InGrains, InVivo Grains est en charge des activités de commerce de grains en France et à l'international de manière à construire une filière export de céréales françaises dynamique et compétitive portée par les coopératives.

En matière de logistique, InVivo Grains peut s'appuyer sur **Logistique & Stockage** et ses 12 installations portuaires maritimes (Bordeaux, Blaye, Nantes, Montoir-de-Bretagne) et fluviales (La Grande-Paroisse, Châlons-en-Champagne, Metz, Illange, Ottmarsheim, Huningue, Saint-Usage, Santes) consacrées au travail et à la valorisation des grains ainsi qu'au chargement/déchargement des navires.

Logistique & Stockage adapte et renouvelle son offre de services (travail des grains et stockage de précision) pour répondre à la demande des industries agro-alimentaires.

En se positionnant comme intermédiaire entre les coopératives engagées avec l'Union InVivo en approvisionnement de céréales et les acheteurs internationaux, la plateforme digitale **InGrains** apporte un débouché à l'exportation de céréales d'origine française et permet de fluidifier les marchés.

## Jardinerie et distribution alimentaire : InVivo Retail



**Multiactivité, multimarque et multicanal, InVivo Retail opère dans trois métiers BtoC : jardinerie, animalerie et distribution alimentaire. Fort de son leadership sur ses activités historiques du végétal et de l'animalerie, InVivo Retail a également su construire un pôle alimentaire solide centré sur une offre locale et bio.**

### Jardinerie

InVivo Retail se positionne en tant qu'expert du végétal avec trois enseignes : Jardiland comme marque leader des jardineries d'attraction, Gamm vert, l'enseigne de proximité, Delbard, celle des indépendants.

**Jardiland** a été élue meilleure chaîne de magasins en France dans les catégories Jardinerie et Animalerie pour la 6e année consécutive et meilleur e-commerçant de l'année pour la première fois. Son offre met l'accent sur l'art de vivre, le jardin facile et la décoration, mais également sur l'animalerie avec la création en 2019 d'un nouveau concept : **Noa**, la maison des animaux.

**Gamm vert** accentue sa dynamique sur le végétal et l'animalerie avec sa plateforme de marque « Produire soi-même, ça change tout » et ses domaines d'excellence – le potager et la basse-cour. InVivo Retail poursuit la transformation numérique de son modèle avec, notamment, le site de e-commerce **gammvert.fr**, leader sur la jardinerie digitale.

Le réseau **Delbard** & Affiliés renforce l'identité et l'expertise de l'enseigne sur le végétal et le design avec son nouveau concept marchand « Delbard 2020 ».

### Distribution alimentaire

InVivo Retail est positionné sur le segment des produits alimentaires frais, locaux et bio, avec deux enseignes **Frais d'Ici** et **Bio&Co**, et une stratégie originale d'installation d'espaces alimentaires dans les magasins Gamm vert (Les Sens du Terroir) et Jardiland (Le Jardin des Saveurs).

Le concept Frais d'Ici consiste en une offre de produits frais et d'épicerie à plus de 70 % d'origine locale et régionale adossée à des coopératives, sous la forme de magasin attachant à une jardinerie Gamm vert.

Racheté fin 2018, Bio&Co, l'enseigne du sud de la France, propose l'une des offres alimentaires bio les plus complètes du marché, ainsi qu'un espace cosmétique & santé. Développée dans un premier temps dans la région PACA, elle s'étend désormais au reste de la France avec la création de corners alimentaires dans des magasins Jardiland.

### Mise en marché

#### MARQUE PASSION PRODUCTION

Les activités de mise en marché ont été recentrées sur le La dénomination sociale de Neodis est devenue Marque Passion Production le 1er décembre 2021. Ce changement permet d'affirmer le lien entre InVivo Retail & Neodis ainsi que la volonté de transformer la filiale pour la concentrer à 100 % sur les Marques Passion Nature et ainsi capitaliser sur son savoir-faire et ses process.



## Vin : Cordier by InVivo



**Créé en 2015, Cordier contribue à construire, avec ses coopératives partenaires, une filière vin durable, et participe au succès des vins français à travers le monde.**

Grâce à la fusion avec Vinadeis (groupe coopératif viticole), Cordier est devenu N°3 de la filière vin française, atteignant ainsi un des objectifs fixés par le plan stratégique 2025 by InVivo : créer un acteur coopératif majeur de la filière. Ce nouveau statut et la maturité de l'activité ont justifié la création d'une nouvelle identité de marque, plus impactante, avec l'objectif de renforcer sa notoriété en capitalisant sur la démarche de viticulture durable Terra 360.

Le nouvel ensemble est organisé en 3 grands pôles :

- Production et services
- Marques
- Distribution

## Pôle Innovation d'InVivo Group



**Créateur d'intelligence alimentaire, InVivo investit dans la recherche de solutions innovantes qui améliorent la compétitivité des coopératives, renforcent la qualité des productions agricoles, améliorent les revenus des agriculteurs et réduisent l'impact environnemental des activités. Cette volonté s'est traduite par la mise en place d'une véritable fabrique de l'innovation avec InVivo Digital Factory, dont la plateforme numérique aladin.farm est l'une des concrétisations emblématiques, ainsi que par plusieurs programmes destinés à favoriser l'adoption de ces innovations par les agriculteurs (Fermes LEADER et Openfield). Enfin, InVivo Quest, challenge mondial d'identification et d'accélération de start-up de l'agri-food, complète le dispositif d'innovation du groupe.**

Depuis 2018, la **Digital Factory** a pour mission de capitaliser sur les opportunités offertes par le numérique pour accompagner et accélérer la transformation du monde agricole. Son action se concrétise autour de 2 axes de travail :

- piloter la transformation, en accompagnant l'émergence de la coopérative 4.0 et en identifiant les nouveaux business et usages pour tirer tout le parti des possibilités offertes par le digital,
- mettre en œuvre cette transformation, en exécutant et délivrant les projets digitaux avec les équipes internes et externes.



En 2019, la Digital Factory a développé en co-construction avec 9 coopératives pilotes une plateforme numérique BtoB de vente de produits et services agricoles : **aladin.farm**.

aladin.farm répond aux besoins des agriculteurs et techniciens agricoles par un catalogue complet de produits et services professionnels, avec des offres locales gérées par chaque coopérative pour ses propres adhérents, mises à jour en temps réel. Rationalisation des process, disponibilité 24h/24, parcours client simple et intuitif, sont autant d'avantages qui font de cette plateforme digitale évolutive un atout à la fois pour les coopératives, les agriculteurs et leurs conseillers. aladin.farm, elle rassemble aujourd'hui 24 entités partenaires distributeurs qui proposent à plus de 80 000 agriculteurs et 1000 techniciens, toutes les fonctionnalités d'une plateforme e-commerce mature, ce sont aujourd'hui plus de 49 500 agriculteurs intégrés, 10 gammes de produits, 24 entités partenaires et près de 18 000 produits référencés.

La mission d'InVivo ne s'arrête pas à proposer de l'innovation, il s'agit aussi de la diffuser largement pour en accélérer l'adoption via des expérimentations et des démonstrateurs. Pour cela, deux programmes sont à l'œuvre : **Fermes LEADER** et Openfield.

Pour évaluer l'intérêt fonctionnel et économique des solutions numériques destinées à l'agriculture, InVivo s'appuie sur l'expertise du « living lab » Fermes LEADER. Ce réseau de 500 fermes, aujourd'hui organisé autour de 30 coopératives, propose informations pédagogiques, formations à distance, démonstrations, tests sur le terrain et accompagnements spécifiques, pour faciliter le déploiement des solutions digitales auprès des agriculteurs.



InVivo anime une plateforme d'essais d'innovations technologiques et agronomiques à ciel ouvert, Openfield, un champ d'environ 20 hectares à Milly-La-Forêt (91). Ce « salon » en plein air réunit tous les deux ans des participants du monde agricole pour présenter des essais portant sur plusieurs thématiques : économie circulaire, conduite culturale bas-carbone, nouvelles variétés de semences, systèmes de protection intégrés, vie des sols, etc. En juin 2021, l'événement a réuni près de 600 participants, autour de 56 essais.

Fort de son succès, le dispositif se réplique sur l'ensemble des champs d'expérimentation de la troisième voie de l'agriculture. En 2022, Bioline a présenté deux nouvelles plateformes. En mars, Openfield Élevage a rassemblé plus de 120 participants pour leur présenter l'ensemble de la gamme élevage Bioline, en particulier les innovations en semences fourragères. Un mois plus tard, Openfield Vigne a rassemblé autant de participants sur 4 jours pour lancer cette plateforme d'enherbement de 5 hectares à Beauvoisin dans le Gard (30), un marché en construction sur lequel Bioline France s'est imposé comme un fournisseur ambitieux.

Créé en 2017, **InVivo Quest** est un défi annuel ouvert aux startups de l'agroalimentaire, dont l'enjeu est double : identifier les startups qui contribueront à accélérer la transition du secteur agroalimentaire, et bâtir un écosystème international d'innovation agri-food. Le modèle à nouveau 100 % digital mis en place lors de l'édition 2021-2022 a permis de fédérer une communauté grandissante d'acteurs engagés (coopératives européennes, sociétés agroalimentaires, institutionnels, investisseurs) et sera reconduit en 2022-2023.

## InVivo Foundation : le fonds de dotation citoyen et prospectif du groupe



InVivo Foundation est le fonds de dotation d'InVivo Group, chargé d'explorer des solutions d'intérêt général en vue de développer une agriculture et une alimentation toujours plus respectueuses du vivant, et d'œuvrer à la réalisation des ODD de l'ONU.

« InVivo Foundation est un maillon de notre raison d'être, qui défriche des chemins d'avenir pour accélérer la transition écologique et sociale. »

Thierry Blandinières, Président d'InVivo Foundation

InVivo Foundation s'appuie sur un conseil d'administration composé de huit personnes dont deux membres du conseil d'administration d'InVivo, deux membres de la direction générale du groupe, trois salariés et une personnalité qualifiée. Le fonds agit en éclairer de la transformation sociétale agroécologique dans sa dimension d'intérêt général précompétitive.

Les projets qu'il soutient répondent à 3 axes : prendre soin des ressources naturelles, porter de nouvelles solutions d'alimentation durables et aider les agriculteurs à mieux vivre de leur métier.

### Les 3 axes de notre mission



Aider les agriculteurs à mieux vivre de leur métier



Porter de nouvelles solutions d'alimentation durables



Prendre soin des ressources naturelles

Depuis sa création en 2016, le fonds a soutenu directement ou indirectement une vingtaine de projets, associations ou programmes de « recherche-action », en France et dans le monde, par du financement ou du mécénat de compétences. Le fonds privilégie un accompagnement dans la durée afin que les projets puissent déployer leur plein potentiel.

### QUELQUES PROJETS EMBLÉMATIQUES SOUTENUS PAR INVIVO FOUNDATION

**Le Vignoble « New Age »**, un démonstrateur du vignoble de demain. InVivo Foundation est partenaire de ce projet, aux côtés de Fermes LEADER et Agrosolutions pour accompagner la coopérative Les Vignerons de Buzet dans sa stratégie de transition écologique, entamée depuis une dizaine d'années. La coopérative s'est fixée pour objectif la suppression de tout intrant chimique de synthèse, la préservation de sols vivants et un impact positif sur son territoire, à la fois environnemental, économique et social. Pour ce faire, le collectif de viticulteurs soutenu par la Région Nouvelle Aquitaine a mis en place en 2019 une plateforme d'expérimentation « New Age » sur 17 hectares, associant agroforesterie, cépages résistants et aménagements hydrauliques. Déployer le projet à grande échelle implique aujourd'hui de mesurer l'impact et donc l'intérêt de chacune de ces mesures sur l'écosystème viticole et la rentabilité du vignoble, depuis la plantation des cépages jusqu'à la production de vin. Agrosolutions apporte son expertise pour réaliser des bilans en remontant des indicateurs spécifiques sur l'eau, le sol et la biodiversité. Fermes LEADER mettra en place des outils innovants (sondes et capteurs) pour évaluer et quantifier l'impact des actions sur plusieurs années.

**Évaluer la valeur environnementale et économique des haies avec la Fondation du Patrimoine.** InVivo Foundation est partenaire de ce projet, aux côtés de la Fondation du Patrimoine, de la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres et d'Agrosolutions. Le projet a pour but d'évaluer la valeur environnementale et économique des haies (implantées ou qui le seront), via le développement d'un calculateur opérationnel à plusieurs enjeux (carbone, sol, biodiversité, eau, agriculteur). En outre, le projet doit permettre d'établir la monétisation de ces services écosystémiques. Grâce à l'outil Carbon Extract, il est possible de simuler les capacités de réduction des émissions de carbone et de séquestration, suivre les différents indicateurs de biodiversité et ainsi déterminer le rôle des haies dans la capacité à produire plus et mieux.

**Mobiliser la participation citoyenne en faveur des hérissons.** InVivo Retail, en co-partenariat avec InVivo Foundation s'associe à France Nature Environnement (FNE) pour l'opération « Recensement du Hérisson ». Ce projet a pour objectif de sensibiliser les citoyens en les faisant participer au comptage des hérissons d'Europe. Pour une durée de 3 ans, les enseignes du réseau encourageront leurs consommateurs à étudier la vie dans leur jardin et à partager leurs observations avec FNE pour améliorer les connaissances sur le hérisson et assurer sa protection. Le hérisson est un indicateur de la bonne qualité des écosystèmes et un allié pour le jardinier. Cependant il est menacé de disparaître d'ici 2050.

**Accompagner la transition vers une viticulture résiliente.** InVivo Foundation soutient le projet Terra 360 mené par Cordier. L'enjeu lié à ce projet est d'encourager la transition vers une viticulture résiliente. Analyse des sols, valorisation du patrimoine des viticulteurs, garantie de la santé et rendement des vignes, revenus à court terme pour les vignerons, mèneront à l'élaboration d'un vin de qualité et respectueux de l'environnement !



## Implantation des projets d'InVivo Fondation

### ÉTATS-UNIS

Transformer le CO<sub>2</sub> en protéines nutritives



Explorer la voie de l'agriculture cellulaire



### FRANCE

Expérimenter la blockchain au service d'une meilleure rémunération des agriculteurs



Remettre le vivant au coeur de l'économie



Démontrer la viabilité de la permaculture



Soutien de 2 Bourses « Ouverture sociale » pour le MSc Food and Agribusiness Information



Création d'un jardin pédagogique pour la Fondation Ronald Mc Donald



Régénérer la biodiversité des sols



### Les 3 axes de notre mission



Aider les agriculteurs à mieux vivre de leur métier



Porter de nouvelles solutions d'alimentation durables



Prendre soin des ressources naturelles

Soutenir l'aide alimentaire en réduisant les gaspillages



Concevoir le vignoble de demain



Étudier les applications potentielles des issues de silos



### AFRIQUE

Restaurer un écosystème de 108 000 hectares sur des terres dégradées - Nigéria



Accélérer la structuration de la filière porcine - Cameroun



Développer la filière lait frais local - Sénégal



Modéliser des fermes d'insectes comestibles - Cameroun



Créer et structurer la filière soja - Burkina Faso



Construire une ferme polyculture élevage pour assurer l'autonomie alimentaire à Madagascar



Modéliser des mini-fermes pour assurer l'autonomie alimentaire - Togo



Construire une micro-filière d'oeufs pour lutter contre le déficit en protéines - Mali



# C. Cartographie des enjeux, risques et opportunités

L'année 2021-2022 a permis de mettre en lumière une conjonction inédite de risques qui, tout en étant chacun bien connu isolément, viennent mutuellement se renforcer :

- **Risques climatiques avec des manifestations de plus en plus intenses et évidentes** : intensité des pluies durant le cycle végétatif des cultures, gels ponctuels et localisés, épisodes de sécheresse, inondations, feux, etc., qui impactent directement les volumes et la qualité des productions agricoles et les revenus des agriculteurs.
- **Risques sur la biodiversité** : en 50 ans, la planète a perdu les deux-tiers de ses vertébrés du fait du réchauffement climatique, de la déforestation, des incendies, de la pollution plastique ou la surpêche, et jusqu'à un million d'espèces animales et végétales sont menacées de disparition<sup>1</sup>. 33 % des sols terrestres sont déjà dégradés<sup>2</sup>. En septembre 2021, le Congrès de l'UICN<sup>3</sup> qui s'est tenu à Marseille a entraîné une forte prise de conscience mondiale de l'enjeu biodiversité. Le but est de parvenir à aligner au plus vite les stratégies climat et biodiversité, la première disposant aujourd'hui de standards et d'instruments de mesure définis contrairement à la seconde, et de développer des solutions écosystémiques fondées sur la nature. Ces points seront abordés à la COP15 (Biodiversité) de Kunming et à la COP26 (Climat) de Glasgow à l'automne 2021.
- **Risques sanitaires** : la pandémie de COVID-19 a permis de mettre en lumière les liens entre dégradation des écosystèmes et multiplication des épidémies. Outre la destruction de certains habitats naturels, l'anthropisation des espaces (urbanisation, transport, exploitation...) ou l'industrialisation de la production agricole et alimentaire, c'est la perte de biodiversité au sens large (diversité génétique, diversité biologique) qui pourrait être la cause de la transmission d'agents pathogènes. Toutes les santés sont liées, rappellent les scientifiques – santé des végétaux, des animaux et des humains. C'est pourquoi, une approche interdisciplinaire et systémique « One Health » est recommandée par les scientifiques pour réduire les risques de nouvelles pandémies.

<sup>1</sup> Rapport IPBES de 2019. IPBES est une plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques comptant plus de 130 États membres qu'on désigne aussi parfois sous le nom de Giec de la biodiversité.

<sup>2</sup> <https://www.linkedin.com/pulse/la-force-du-collectif-au-service-de-biodiversité%C3%A9-op2b-vicherat/?originalSubdomain=fr>

<sup>3</sup> UICN : Union internationale pour la conservation de la nature.

• **Risques législatifs et réglementaires** : une inflation de textes législatifs et réglementaires, rendant compte de diverses attentes sociétales et sectorielles, peut venir affecter les activités agricoles et alimentaires positivement et négativement (Loi EGalim de 2018, Loi Climat et Résilience du 22 août 2021, plan Ecophyto II+, réglementation sur le bio, etc.).

• **Risques géopolitiques** : La crise de la COVID-19 et plus récemment la guerre entre la Russie et l'Ukraine et ses conséquences énergétiques et inflationnistes ont encore dégradé un contexte géopolitique tendu et souvent éruptif ; repli nationaliste et technologique, désordres, manifestations, grèves de grande amplitude (comme celle de la fin 2019 en France),... Tous les indices mesurant l'incertitude mondiale<sup>4</sup> convergeaient déjà avant 2020 pour dire que celle-ci n'avait jamais été aussi haute depuis 2009.

Ce contexte affecte les modèles de production agroalimentaire traditionnels. Toutefois, l'agriculture et l'alimentation sont aussi porteuses d'un immense potentiel de solutions pour la planète et les hommes si elles sont capables de se réorienter. La situation ouvre ainsi de grandes opportunités pour le modèle d'affaires d'InVivo qui vise, grâce à son modèle coopératif et aux solutions innovantes que propose le groupe, à entraîner vers une transition soutenable l'ensemble des agriculteurs de la ferme France.

L'analyse de matérialité conduite en 2019 par le groupe a fait apparaître **12 enjeux principaux** pour InVivo à l'égard de ses parties prenantes. Ces enjeux ont ensuite fait l'objet d'une analyse des risques, ceux-ci représentant autant de zones d'opportunités pour les activités d'InVivo, et de priorités prises ou à prendre en compte dans sa politique RSE.

<sup>4</sup> World Uncertainty Index du FMI, Global Economic Policy Uncertainty Index, Geopolitical Risk Index de la FED.

Le tableau de concordance ci-après montre l'articulation entre les enjeux, les risques et les opportunités, ainsi que leur prise en compte dans la politique RSE du groupe.

| Domaines    | Enjeu pour les parties prenantes                                                         | Thème issu de l'analyse des risques                               | Opportunité                                                                                                                                                                                     | Politique RSE                                                              |
|-------------|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| Gouvernance | Préserver le modèle coopératif par un partage équitable de la valeur créée               | Adhésion des coopératives aux orientations stratégiques d'InVivo  | - Co-construction des projets stratégiques avec les coopératives adhérentes.<br>- Plateforme d'innovation avec les coopératives.                                                                | Gouvernance, p. 26                                                         |
| Gouvernance | Identifier, maîtriser les risques RSE et savoir les transformer en opportunités          | Adhésion du management et des salariés à la politique RSE         | - Transformation d'InVivo Group en société à mission.<br>- Co-construction de la raison d'être avec les parties prenantes.<br>- Création d'un comité RSE au niveau du conseil d'administration. | Gouvernance p. 26<br>Alignement stratégique p. 22<br>Gouvernance RSE p. 26 |
| Gouvernance | Intégrer la RSE dans la stratégie globale, de marques et la mission des entités d'InVivo | Pilotage et animation de la RSE au niveau des métiers             | - Comité RSE des patrons des métiers (Comex).<br>- Correspondants RSE dans chaque métier.<br>- Large diffusion auprès des salariés de la politique RSE du groupe.                               | Gouvernance RSE p. 26                                                      |
| Éthique     | Lutter contre la corruption, le blanchiment et les paiements illicites                   | Comportements éthiques des parties prenantes internes et externes | - Élaboration du code de conduite InVivo.<br>- Formation au code de conduite InVivo.<br>- Sensibilisation des fournisseurs au code de conduite.<br>- Politique d'Achats responsables.           | Engagement 1, p. 32                                                        |

| Domaines      | Enjeu pour les parties prenantes                                                      | Thème issu de l'analyse des risques                                         | Opportunité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Politique RSE                                                                      |
|---------------|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| RH            | Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions | Santé et sécurité des collaborateurs                                        | - Plans sécurité et santé au travail.<br>- Accord Télétravail.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Engagement 5, p. 37<br>Engagement 5, p. 38                                         |
| RH            | Favoriser la qualité de vie au travail                                                | Qualité du dialogue social<br>Qualité de l'organisation du travail          | - Équilibre vie privée-vie professionnelle.<br>- Formation des managers aux <i>New Ways of Working</i> et au management de soutien professionnel.                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Engagement 5, p. 39                                                                |
| Environnement | Contribuer à la prévention et l'adaptation au changement climatique                   | Externalités négatives des activités agricoles sur le climat                | - Plan de réduction des émissions de GES propres au groupe.<br>- Construction d'une offre permettant l'évaluation puis la réduction des émissions de GES par les agriculteurs (outils de pilotage de l'exploitation, solutions de stockage du carbone).<br>- Réduction de la génération de déchets et recyclage.<br>- Réduction des composants plastiques dans l'offre produits et les emballages (Retail)<br>- Lutte contre le gaspillage alimentaire | Triple performance, p. 28<br>Engagement 2, p. 32<br><br>Engagement 1, p. 31        |
| Environnement | Contribuer à préserver la biodiversité                                                | Dégradation de l'écosystème naturel (ressources naturelles et biodiversité) | - Promotion des principes / outils de l'agriculture régénératrice et de la préservation des sols auprès des coopératives et de leurs adhérents.<br>- Promotion des principes / outils de l'agriculture de précision.<br>- Réduction des intrants de synthèse dans l'offre.<br>- Développement de l'offre de biosolutions.                                                                                                                              | Engagement 2, p. 32 et<br>Engagement 6, p. 40<br><br>Triple performance, p. 30     |
| Environnement | Promouvoir et co-construire des produits et services responsables                     | Adaptation de l'offre aux attentes sociétales et de marché                  | - Construction d'outils numériques de scoring, d'évaluation et de pilotage (impact carbone, impact biodiversité, impact revenus, obtention de labels).<br>- Construction de démonstrateurs et d'expérimentations pour accompagner les agriculteurs dans leur transition.<br>- Construction d'offres à impact positif en marques propres (Retail).<br>- Politique d'Achats responsables.                                                                | Engagement 2, p. 32 et<br><br>Engagement 3, p. 34<br><br>Triple performance, p. 29 |

| Domaines                   | Enjeu pour les parties prenantes                                                                                                  | Thème issu de l'analyse des risques                                                                                | Opportunité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Politique RSE                                     |
|----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| Développement sociétal     | Agir en faveur d'une alimentation saine, sûre et durable                                                                          | Confiance des consommateurs dans leur alimentation                                                                 | - Cahiers des charges qualitatifs avec les coopératives en matière d'approvisionnements (céréales, vin).<br>- Partenariats avec les industriels pour une meilleure traçabilité amont-aval.<br>- Incitations à la consommation de végétaux frais et locaux.<br>- Outils de blockchain pour la traçabilité.<br>- Lutte contre le gaspillage alimentaire.                                                                                                                                                                                                   | Engagement 4, p. 33                               |
| Business model responsable | Proposer des produits et services garantissant la santé-sécurité, la traçabilité et la transparence des informations              | Adoption des innovations par les producteurs et les consommateurs                                                  | - Outils numériques de traçabilité et de valorisation des progrès des agriculteurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Engagement 3, p. 34                               |
| Business model responsable | Développer le savoir et l'innovation pour co-construire avec les acteurs des filières d'InVivo des produits et solutions durables | Adoption des innovations par les partenaires<br>Partenariats multi-acteurs<br>Attractivité du métier d'agriculteur | - Co-construire l'innovation avec nos principales parties prenantes (coopératives).<br>- Intensifier les partenariats avec les universités, centres de recherche, clubs, filières, associations pour mettre au point des outils de mesure de la triple performance (comptabilité, évaluation par les investisseurs).<br>- Augmenter les revenus des agriculteurs pour rendre le métier plus attractif.<br>- Renforcer la numérisation de l'agriculture pour rendre le métier plus attractif auprès des jeunes générations (diminution de la pénibilité). | Gouvernance RSE, p. 26<br><br>Engagement 6, p. 40 |



# D. Stratégie et politique RSE

## UN ALIGNEMENT STRATÉGIQUE SOLIDE ET COHÉRENT

De sa raison d'être jusqu'à ses plans d'action opérationnels, InVivo Group aligne l'ensemble de ses politiques sur une seule et même colonne vertébrale : favoriser la transition agricole et alimentaire vers un agrosystème résilient.

1. La **raison d'être** du groupe, mise au point collectivement, rappelle à tout moment aux administrateurs, dirigeants et parties prenantes, le sens de l'action du groupe en faveur de la transition agro-écologique, et éclaire les choix stratégiques sur le long terme, quels que puissent être les aléas de gouvernance ou de gestion.

2. Les **missions** que le groupe s'est données répondent à des besoins puissants d'intérêt collectif en phase avec la réalisation des objectifs du développement durable de l'Agenda 2030. Ces missions guident l'action du groupe sur le long terme. Elles peuvent nécessiter des arbitrages temporaires entre priorités concourantes ou pour leur calendrier de réalisation.

3. La **stratégie** du groupe se caractérise par sa remarquable continuité, comme en témoignent les plans stratégiques 2025 et 2030 by InVivo organisés autour de **3 ambitions centrales** qui n'ont pas dévié depuis 2014.

4. La **politique RSE** est vue comme moteur d'innovation venant nourrir et orienter la mise en œuvre de la stratégie du groupe et son adaptation aux attentes sociétales : *RSE Inside*.

Parmi les **choix stratégiques du groupe, emblématiques de l'orientation RSE Inside et qui accompagnent la mutation de son modèle économique** (voir aussi chronologie p. 24-25), on retiendra particulièrement :

- les acquisitions dans le domaine des **biosolutions** (Syngenta Bioline en 2016 ; Dudutech en 2021) ;
- les acquisitions et les créations d'activités avec les coopératives sociétaires dans les domaines du **digital** et de l'**agriculture de précision** (Smag en 2015, beApi, aladin.farm) ;
- les créations d'enseignes ou acquisitions promouvant un modèle d'**alimentation durable** (Frais d'ici, Bio&Co) ;
- l'impulsion donnée à des cahiers des charges ambitieux et à une **notation de l'offre distribuée** via nos différents canaux et nos différents métiers selon des critères d'impact, ainsi que la construction d'**offres nouvelles à triple performance** ;
- la multiplication de **partenariats à impact environnemental, sociétal et économique** : Agriprogress (McDonald's, AgroMousquetaires, Deloitte), Agrivoltaïque (TotalEnergies), Economie circulaire (Veolia), Numérique (Microsoft France) ;
- la mise en place d'**ateliers de progrès** continu et de **plateformes de diffusion de l'innovation** afin d'entraîner l'ensemble de la filière agroalimentaire dans l'adoption de nouvelles pratiques et usages (Fermes LEADER, Openfield, et InVivo Quest).

## Une stratégie solide et cohérente

### Raison d'être

Favoriser la transition agricole et alimentaire vers un agrosystème résilient en déployant des solutions et des produits innovants et responsables, en ligne avec les principes de l'agriculture régénératrice, au bénéfice des agriculteurs et des consommateurs.

### Missions

Accompagner la capacité de **transformer durablement l'agriculture et l'alimentaire** en France et dans le monde

**Intégrer la raison d'être à la stratégie globale**, tout en l'adaptant aux entités qui composent son groupe

**Innover** pour développer les **solutions d'avenir, à impact positif**, afin de relever les grands défis environnementaux

**Co-construire des produits, services et circuits de distribution éco-conçus/responsables, créateurs de valeur économique, environnementale et sociale**

**Structurer** avec nos partenaires des **projets porteurs de croissance durable**, en ligne avec les principes de l'**agriculture régénératrice**

Développer les **compétences des collaborateurs, leur capacité de prise d'initiative et dialogue social** avec les valeurs coopératives

Appliquer le **code de conduite** à l'égard de nos parties-prenantes stratégiques internes et externes

### Stratégie 2030

1 - Devenir une **référence mondiale** dans les solutions innovantes et numériques qui améliorent la compétitivité, la sécurité et la qualité des productions végétales et animales, tout en préservant la planète

2 - Investir dans les métiers de l'agriculture et de l'alimentation du futur pour créer des **champions disposant d'une taille critique** et des marques à vocation mondiale

3 - Contribuer à la **croissance économique et au rayonnement** de l'agriculture et de l'agroalimentaire français dans le monde

*RSE inside*

### Politique RSE

Accompagner la transition à impact positif

**#environnement**

- Nos opérations
- Nos offres

**#société**

- Le développement
- L'accès

**#social**

- Nos collaborateurs
- Nos partenaires

**Impulser** et accompagner la transition **agro-alimentaire** avec et pour nos parties prenantes

Une stratégie qui s’ajuste en continu aux attentes sociétales

Transformations  
de l’environnement  
des affaires

- + Loi Grenelle II

+ Loi sur la transition énergétique et pour la croissance verte

+ Plan Ecophyto II

+ Agenda 2030 des Nations Unies

+ Accord de Paris sur le climat
- + Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages

+ Loi Sapin 2
- + Loi sur le devoir de vigilance
- + Loi EGalim

+ Plan Ambition Bio 2022

+ Loi PACTE

+ Plan Ecophyto II+
- + Pandémie COVID-19

+ Plan France Relance
- + Loi Climat et Résilience

+ Ouverture du Varenne agricole de l’eau et de l’adaptation au changement climatique

+ Loi EGalim II

+ COP 26 Climat

+ COP 15 Biodiversité

20102015201620172018201920202021

Chronologie  
InVivo

- + Plan stratégique 2025 by InVivo



+ Séparation des activités statutaires et de marché

+ Rachat de Smag

+ Création d’InVivo Wine (aujourd’hui Cordier by InVivo)

- + InVivo adhère au Global Compact



+ Acquisition de Syngenta Bioline

+ Création d’InVivo Foundation



+ Cap sur la transformation numérique du groupe



- + 1<sup>er</sup> challenge InVivo Quest



- + Acquisition de Jardiland



+ Création d’InVivo Digital Factory



+ Formalisation du Code de conduite InVivo

+ Vers la société à mission



- + Cession de Neovia

+ Consultation des parties prenantes sur la stratégie et la raison d’être



+ Analyse de matérialité (11 961 réponses)

+ Plan stratégique 2030 by InVivo



+ Lancement d’aladin.farm



- + InVivo devient société à mission

+ InVivo rejoint la coalition OP2B

+ Signature de l’accord NOT (télétravail)

- + Acquisition de Vinadeis

+ Acquisition de Dudutech

+ InVivo finalise le rachat du groupe Soufflet



UNE GOUVERNANCE RSE INTÉGRÉE ET MULTI-SCALAIRE

Compte tenu du modèle organisationnel multi-scalaire du groupe (voir Partie I), la gouvernance de la RSE a été pensée aux différents échelons :

- 1. La plateforme d'innovation avec les coopératives adhérentes permet de co-construire les solutions innovantes correspondant aux besoins des agriculteurs dans la perspective de la transition agro-environnementale.
- 2. Le comité de suivi RSE du conseil d'administration permet de suivre les avancées de réalisation des différents objectifs assignés à la politique RSE.

- 3. Les comités RSE des directeurs métiers, membres du Comex, permet d'aligner les orientations des différents métiers sur la politique RSE du groupe.
- 4. Le comité opérationnel RSE réunit la direction corporate de la RSE et les correspondants métiers RSE des différentes entités pour suivre et animer la politique au quotidien.
- 5. Parallèlement, un comité de mission indépendant contrôle la réalisation de la mission que le groupe s'est donnée.



POLITIQUE RSE, ENGAGEMENTS ET PLANS D'ACTION

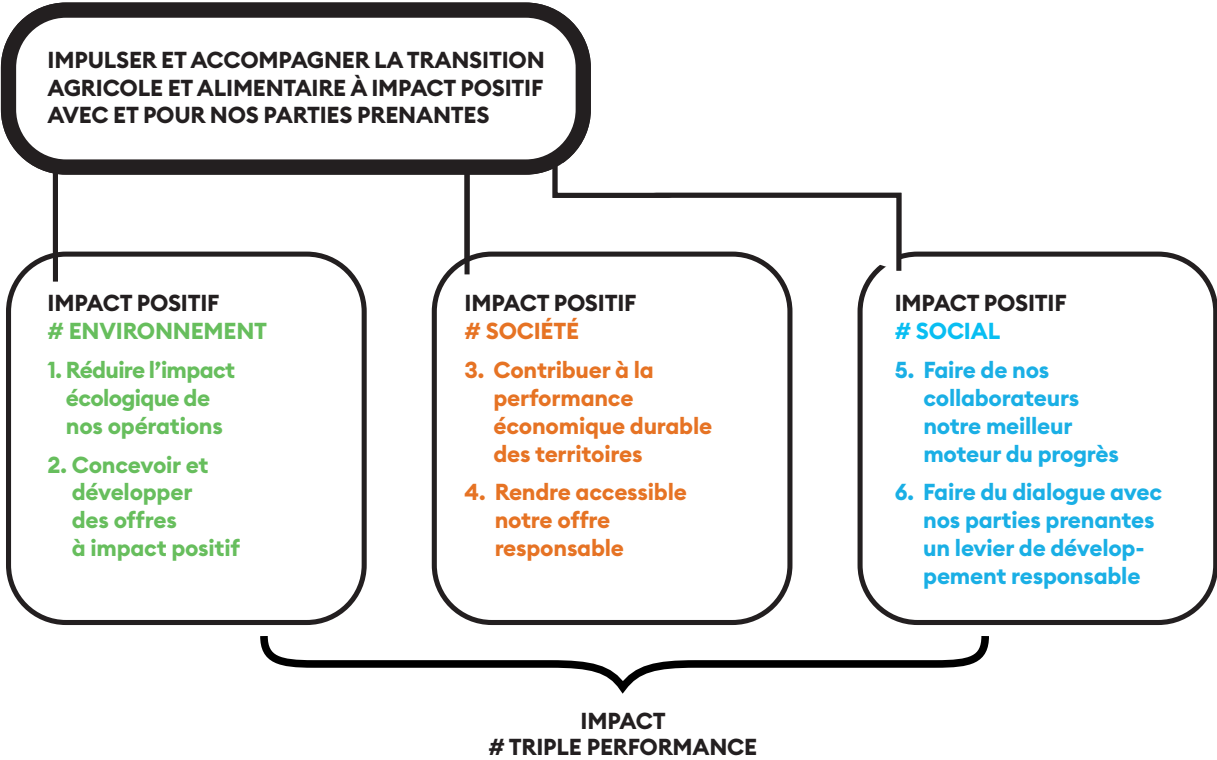
À la lumière de la raison d'être du groupe, de ses missions et de sa stratégie 2030, la politique RSE cherche désormais à aller plus vite et plus loin.

Elle s'articule autour du message central :

Impulser et accompagner la transition agricole et alimentaire à impact positif avec et pour nos parties prenantes

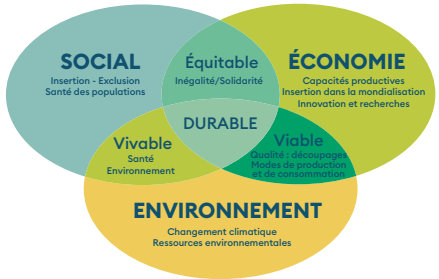
Cet axe fondamental se traduit par 6 engagements qui reprennent, de façon synthétique, les opportunités de développement identifiées par le groupe pour répondre aux enjeux matériels et aux risques perçus par InVivo et ses parties prenantes, dans le cadre de ses propres activités et de celles de sa chaîne de valeur. Les métiers du groupe peuvent ensuite décliner les 6 engagements selon les spécificités propres à leurs activités.

Les six engagements



Les engagements du groupe sont guidés par la recherche d'impacts positifs sur les trois piliers du développement durable : environnemental, social/sociétal et économique. Certaines actions qui concrétisent ces engagements produisent intrinsèquement une triple performance (Impact # Triple performance). D'autres peuvent avoir un bénéfice dominant mais produisent souvent des co-bénéfices sur l'un des autres piliers.

Compte tenu du caractère multi-scalaire des activités et de l'organisation d'InVivo, les impacts positifs poursuivis peuvent concerner : a) les activités propres à InVivo ; b) les parties prenantes directes (coopératives, agriculteurs, industriels de l'agroalimentaire), c) l'écosystème élargi (consommateurs, territoires) et d) toute la société, avec des effets d'entraînement permettant de passer d'un niveau à l'autre.



IMPACT POSITIF

Pour pouvoir être qualifié « à impact positif », le bénéfice produit par un projet / offre / produit / solution sur un pilier ne doit à minima pas venir dégrader la situation antérieure sur un autre pilier (« théorie du baquet »).

> Exemple : Un produit sera recensé comme ayant un impact positif sur le pilier « environnement » si et seulement s'il n'a pas en même temps un impact négatif sur le revenu des agriculteurs (pilier « économie »).

Scalabilité des impacts positifs





# Impact # Triple performance

Deux programmes phares, poursuivant des effets structurels et à long terme, indiquent précisément les ambitions assignées par InVivo à sa politique RSE dans une logique de triple performance. Ils ont pour ambition, au-delà des opérations propres au groupe, d'impulser un effet d'entraînement à l'ensemble du système agro-alimentaire.

- Contribuer à la neutralité carbone
- Construire des offres à impact positif

## Contribuer à la neutralité carbone

Après avoir commencé en 2019-2020 à réaliser le bilan carbone de ses propres opérations sur les scopes 1 et 2 des périmètres Bioline, Corporate et Retail, le groupe a décidé d'aller plus loin en définissant une stratégie ambitieuse pour le climat en vue de contribuer à la neutralité carbone collective.

Sur les opérations propres à InVivo, le but est de calculer les objectifs cibles que doit se fixer le groupe pour être en adéquation avec une trajectoire de réchauffement climatique en deçà de 2°C pour 2050, par référence aux trajectoires sectorielles SNBC (Stratégie Nationale

Bas-Carbone ou stratégie de respect des accords de Paris spécifique à la France) ou SBTi (Science Based Targets initiative). Cette étape ouvre la voie à l'identification et à la priorisation des actions les plus porteuses pour atteindre ces objectifs.

La méthode suivie, accompagnée par Carbone 4 et Agrosolutions, s'appuie sur le Référentiel Net Zero Initiative.

### Le tableau de bord Net Zero Initiative

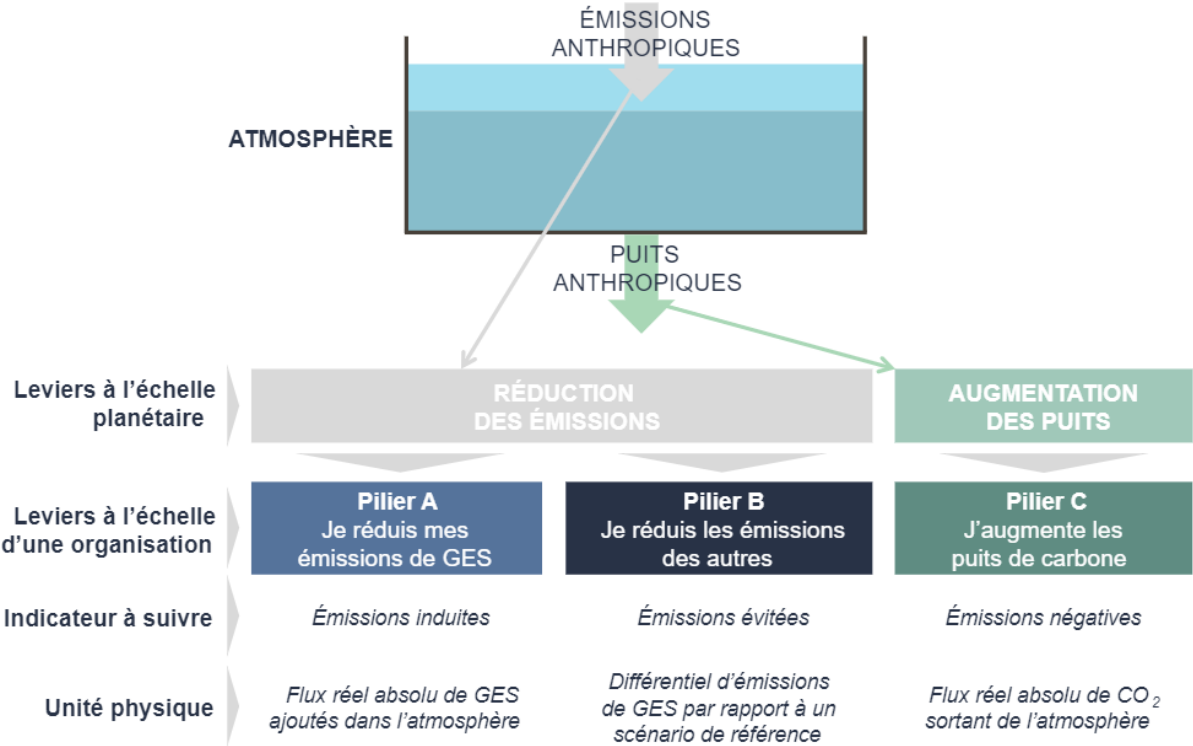
Le référentiel est basé sur l'idée qu'une organisation doit, à son échelle, agir de trois manières complémentaires en vue de contribuer à la neutralité mondiale :

Pour contribuer à la baisse globale d'émissions, elle doit :

1. Réduire ses propres émissions directes et indirectes ;
2. Réduire les émissions des autres :
  - En commercialisant des solutions bas-carbone (à certaines conditions) ;
  - En finançant des projets bas-carbones en-dehors de sa chaîne de valeur ;

Pour contribuer à l'augmentation des absorptions mondiales, elle doit :

3. Augmenter les puits de carbone :
  - En développant les absorptions de carbone chez soi et dans sa chaîne de valeur ;
  - En finançant des projets d'absorption hors de sa chaîne de valeur .



Pour s'assurer de sa bonne trajectoire le groupe a lancé en fin d'exercice un travail complémentaire dédié qui s'articule autour

- **Phase 1.** D'une revue critique des empreintes carbone des divisions concernées à travers notamment 3 axes d'analyse principaux :
  - Périmètre
  - Méthodologie
  - Facteurs d'émissions
- **Phase 2.** De l'élaboration des trajectoires de réduction SBTi
- **Phase 3.** De la définition des plans d'action de réduction



### RÉDUCTION ÉMISSION GES : ACTION IVR, PARTENARIAT ET OBJECTIF DE DÉPLOIEMENT SIMULATEUR CARBONE

#### Contribuer à la neutralité carbone selon 2 axes

• **Eco-conception de notre offre à marques propres :** InVivo Retail est engagé dans une démarche d'éco-conception et d'amélioration continue de son offre à marques propres. En partenariat avec Agrosolutions, InVivo Retail développe un simulateur carbone. Véritable outil d'aide à la décision pour ses équipes, ce simulateur permettra de mesurer les émissions de GES liés à la fabrication et à la distribution des produits et de faire les meilleurs choix possibles pour réduire leur impact carbone.

• **Réduire la dépendance énergétique de nos magasins :** InVivo Retail a fait l'acquisition d'un outil de pilotage des consommations d'énergie CITRON qui permettra à la fois le suivi et la maîtrise des dérives et la mesure de l'efficacité des actions engagées en matière de réductions des consommations.



Parmi les actions engagées, InVivo Retail prévoit notamment :

- le remplacement progressif des luminaires par de la LED ;
- la mise en place de destratificateurs d'air ;
- la régulation des consignes de températures et le remplacement d'équipements obsolètes.

Des partenariats sont engagés pour le déploiement de panneaux photovoltaïques (ombrières parking, toitures des magasins ...) mais aussi pour l'installation de bornes électriques rapides afin de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> issues des transports et les émissions de particules fines et de dioxyde d'azote

## Construire des offres à impact positif

La construction d'offres à impact positif concerne l'ensemble des métiers d'InVivo (Bioline Group, InVivo Retail et Cordier). La finalité poursuivie est d'augmenter de 50 % la part du chiffre d'affaires généré par des « offres à impact positif » d'ici à 2030 (voir définition ci-dessus).

### La démarche comporte deux volets :

- **Effectuer un screening de l'offre** produits/services selon une grille de notation multidimensionnelle orientée RSE (ex. niveau d'emballage, conditions de production, origine des produits, etc.). Tous les produits/services doivent ensuite améliorer progressivement leur notation par amélioration continue via, par exemple, une évolution de leur cahier des charges. La part de chiffre d'affaires généré par les offres à impact positif augmente ainsi progressivement au détriment de l'offre standard, selon des objectifs pré-déterminés.
- **Construire directement des offres innovantes éco-conçues** maximisant les critères de positivité (voir par exemple ci-après Engagement 2, Les terreux éco-conçus d'InVivo Retail).

Chaque métier construit ensuite des grilles d'analyse adaptées pour évaluer le caractère positif de son offre.

### Critères de qualification des offres à impact positif



InVivo Retail a mis au point sa grille de scoring RSE pour déterminer la part d'offres à impact positif au sein de ses produits en marque propre (MDD) pour 4 familles de produits : végétaux, alimentation humaine, alimentation animale, autres produits manufacturiers.

La grille de scoring comprend 5 familles de critères :

**Valeur d'usage :** bénéfice environnemental, social ou sociétal généré par l'usage du produit.

**Origine des produits :** France, Europe ou reste du monde.

**Qualité intrinsèque du produit :** composition, simplicité d'usage, originalité, correspondance avec les valeurs d'InVivo Retail.

**Emballages :** nature de l'emballage, propriétés de l'emballage (agrisourcé, recyclable, recyclé), pertinence de l'emballage (suremballage).

**Conditions de production :** conditions environnementales, sociales et éthiques de production (en 2020, sur base déclarations fournisseurs).

L'application de la grille de scoring permet d'attribuer à chaque produit une note allant de 0 à 20 : une note à partir de 12 permet au produit d'être qualifié « à impact positif ». Tous les produits doivent ensuite améliorer progressivement leur notation par amélioration continue.

La méthode suivie permet de déterminer la part de chiffre d'affaires des MDD à impact positif dans le chiffre d'affaires total et de suivre son augmentation en fonction d'objectifs pré-déterminés (voir IV. Objectifs cibles).

Critères de qualification des offres à impact positif



Une offre à impact positif est une offre qui prend en compte les impacts sociétaux, économiques et environnementaux, tout au long de la chaîne de valeur depuis sa conception jusqu'à son utilisation par le client final. (Définition commune à l'ensemble des filiales d'InVivo)

En particulier, concernant l'usage des offres à impact positif, considéré pour l'évaluation Bioline by InVivo : une offre est considérée comme ayant un impact positif sur un enjeu donné si par sa vocation ou son usage, elle favorise la culture agricole et l'un des enjeux RSE considérés par rapport aux pratiques généralement constatées.

4 enjeux RSE considérés en cohérence avec le reporting groupe : la biodiversité, le sol, le climat et valeurs ajoutées pour l'agriculteur.

Sol / climat

- Produits/services pouvant faire l'objet d'une reconnaissance Label bas-carbone, car permettant d'éviter des émissions GES ou de stocker du carbone dans les sols.
- Produits/services permettant de préserver/ d'améliorer la qualité des sols agricoles (biodiversité du sol, matière organique, stockage de l'eau, ...).
- Outils/services permettant de concevoir/gérer/piloter des démarches bas-carbone.

Biodiversité

- Produits/services permettant d'éviter ou de réduire au juste besoin le recours aux produits phytosanitaires de synthèse (agriculture de précision, biocontrôle, bio-solutions, pratiques agronomiques, sélection variétale...)
- Produits/services compatibles avec des certifications/cahiers des charges (CDC) filières contenant un volet biodiversité.

- Outils/services permettant de concevoir/gérer/piloter des pratiques favorables à la biodiversité et/ou des pratiques permettant l'atteinte de certifications/cahiers des charges filières contenant un volet biodiversité.

Valeurs ajoutées agriculteurs

- Produits/services apportant un avantage économique prouvé à l'agriculteur (meilleur rendement assuré avec un produit/service à prix compétitif ; moins d'intrants nécessaires pour un rendement identique; prix du produit/service objectivement très compétitif; etc.).
- Produits/services permettant à l'agriculteur de s'insérer dans des filières rémunératrices (prime filière/carbone).
- Produits/services apportant un confort prouvé à l'agriculteur (temps gagné, charge mentale).

Une offre sera recensée comme ayant un impact positif sur le revenu agriculteur si et seulement si elle a un impact positif sur au moins un enjeu environnemental ou a un impact jugé neutre sur les enjeux environnementaux. À l'inverse, une offre à impact positif ne peut pas avoir un impact négatif sur l'un des autres enjeux.

L'application des critères permet de déterminer la part de chiffre d'affaires des offres à impact positif dans le chiffre d'affaires total des trois divisions de Bioline (Crops, Seeds, Solutions) puis d'agréger le total pour suivre son amélioration.

Méthode d'évaluation de la positivité pour les marques de vins



Dans le droit fil des réflexions conduites en 2021 autour des objectifs de positivité, Cordier a systématisé la démarche en créant une matrice permettant de coter ses marques.

Il s'agit, autour de 5 grandes familles de critères de déterminer si une marque peut ou non être qualifiée d'offre à Impact positif et par voie de conséquences d'évaluer les actions à conduire pour parvenir à une cotation positive.

- **Santé** : relatif aux impacts liés à l'usage du produit composé de 4 sous critères (SO<sup>2</sup>, consommation, zéro résidus, TAV)

- **Fabrication** : relatif à la localisation de la fabrication et/ou de la transformation du produit composé de 6 sous critères (lieu de fabrication, Bonus environnemental, origine géographique des produits, transport)

- **Qualité** : relatif plus spécifiquement à la qualité du vin composé de 6 sous critères (certification qualité, allergènes, label, Signe de qualité, allergènes ...)

- **Ecoconception** : relatif au conditionnement des produits composé de 15 sous critères (recyclabilité, tri, poids, re-employabilité, bouchage, étiquettes, cartons, encres ...)

- **Politique RSE** : relatif aux engagements RSE pris pour la fabrication industrielle du produit, composé de 15 sous critères (cycle de vie du produit, gestion durable des ressources, biodiversité, GES, Achats équitables, territoires, conformité à la charte éthique ...)

Chaque pilier est pondéré pour ne pas influencer la note globale afin de calculer une note globale qui doit être supérieure à 13 pour que l'offre soit qualifiée d'OIP (Offre à Impact Positif).

La matrice a été testée sur 3 marques. Elle sera généralisée en 2023. Lorsque l'ensemble des marques aura été coté, Cordier finalisera sa trajectoire pour fixer ses objectifs de développement des OIP dans son portefeuille globale (poids relatif des OIP dans le CA de Cordier).

Impact positif # Environnement

Avoir un impact positif sur l'Environnement requiert une approche globale au climat comme aux ressources. L'impact climat et biodiversité sont deux champs sur lesquels InVivo veut agir avec détermination particulière, que ce soit relativement à ses propres opérations ou à celles de sa chaîne de valeur, à travers ses opérations (1) comme par ses offres à impact positif (2). Nous avons sélectionné quelques réalisations emblématiques pour chaque dimension de l'année 2021-2022 dans ces domaines.

Réduire l'impact écologique de nos opérations

Voir aussi ci-dessus # Impact positif Triple performance (Stratégie Climat)

Aux côtés des programmes autour de la gestion de l'énergie et des GES, InVivo progresse sur sa gestion de déchets et d'achats responsables pour le climat.

Gestion des déchets

Gestion des déchets. Un groupe de travail transverse a été constitué pour améliorer la gestion des déchets. Il a commencé par mieux se familiariser avec le marché de la gestion des déchets et avec ses principaux opérateurs. Ce marché se caractérise par une forte concentration des acteurs et une domination à la limite du monopole sur certains territoires, un faible pouvoir de négociation des clients, et des tarifs peu lisibles et en constante augmentation. Ce travail a permis d'identifier que, compte tenu des besoins très différenciés et atomisés d'InVivo sur le territoire national, il était préférable pour le groupe de travailler préalablement avec un intégrateur en vue de construire un cahier des charges précis. Plus de 20 audits ont été conduits dans les différents métiers : ceux-ci ont permis d'identifier des optimisations en matière de réduction à la source de la production de DIB (déchet industriel banal). C'est donc un tri plus élevé à la source qui permettra à la fois une réduction de l'impact environnemental des déchets et une diminution du coût du poste global de collecte et de traitement.

GESTION DES DÉCHETS : LE DÉPLOIEMENT ESOP ET TRINOV ET INVESTISSEMENTS ÉQUIPEMENTS DÉCHETS MAGASINS.

Notre objectif : atteindre un taux de tri des déchets à 60 % d'ici 2025. InVivo Retail a engagé un grand projet d'optimisation de gestion des déchets générés par ses magasins. Des investissements ont permis le déploiement de nouveaux matériels et outils pour améliorer le taux de tri et la valorisation des déchets : bennes de tri, broyeurs à carton et composteurs. InVivo Retail a également fait l'acquisition d'un outil de gestion TRINOV qui permet d'allier respect de la réglementation et traçabilité, gestion facilitante pour les équipes terrain et meilleur suivi des déchets pour l'amélioration du tri et de la valorisation.

Pour accompagner la prise en main de l'outil, des formations ont été proposées aux équipes. L'objectif sur l'exercice 22/23 est de déployer l'outil sur l'ensemble des magasins intégrés Jardiland et Gamm vert.

Trinov est également déployé sur les sites de Bioline.

### Achats responsables

La première étape a consisté à situer la maturité du groupe vis-à-vis des entreprises de son secteur, et par rapport à des référentiels normés : les principes directeurs de l'OCDE et de l'ONU, la norme ISO 20400, les lois Sapin 2 et le devoir de vigilance en matière de prévention des risques. Des ateliers de travail ont ensuite permis la priorisation des familles d'achats en fonction de leur niveau d'importance stratégique et des risques RSE associés. A partir des actions à mener identifiées avec les métiers, une feuille de route groupe ainsi que des feuilles de route par métier ont été construites afin de structurer la démarche. A présent, l'enjeu est de constituer les plans d'action qui assureront la mise en œuvre opérationnelle de ces feuilles de route. Dans ce cadre, les équipes RSE et achats travaillent notamment à la rédaction d'une charte RSE fournisseurs et sur des outils qui faciliteront l'identification et la maîtrise des risques RSE. Il s'agit d'intégrer progressivement la RSE aux processus d'achats et d'ainsi répondre aux engagements du groupe, notamment grâce à une animation transversale de la démarche et grâce à la mutualisation des progrès réalisés dans les différents métiers.

Du fait de son rôle de central de référencement et de distribution pour de nombreux produits professionnels (BtoB) et grand public (BtoC) via ses multiples canaux de revente physiques et numériques, le groupe a la capacité d'influer sur son écosystème de fournisseurs via une politique d'achats responsables (du côté de l'offre), mais aussi d'agir du côté de la demande des coopératives adhérentes pour les orienter vers des produits plus vertueux. Les équipes Achats disposent ainsi d'une boussole et co-construisent progressivement avec leurs fournisseurs des démarches partenariales pour qu'ils améliorent la performance RSE de leurs propres pratiques.

### Concevoir et développer des offres à impact positif – quelques exemples



#### Carbon Extract (Bioline Group) Carbon Extract conforme à la méthode grandes cultures du Label bas-carbone.

Carbon Extract conforme à la méthode grandes cultures du Label bas-carbone 8 mois après son lancement, l'outil d'Agrosolutions (Bioline by InVivo), Carbon Extract, rencontre un franc succès et compte désormais 237 conseillers agricoles formés dans 85 structures de conseil (chambres, coopératives agricoles, négoce...) pour près de 1500 diagnostics d'exploitation déjà contractualisés. Mesurer et engager la transition bas-carbone des exploitations agricoles n'a jamais été aussi simple, surtout depuis l'ajout de l'importation directe des données SMAG Farmer. C'est en cela que CarbonExtract est une offre à

Impact positif : il permet aux agriculteurs de contribuer à la neutralité carbone avec une valorisation potentiellement à la clé, avec des projections sur les choix de leviers/ pratiques agronomiques qui aideront à régénérer la biodiversité et la santé des sols. Le développement est constant et l'outil devrait prochainement intégrer la méthode Label bas-carbone élevages pour s'ouvrir à encore plus d'exploitations. D'autant plus que le 20 juin 2022, le bureau d'audit et certification Bureau Veritas a validé la conformité de l'outil d'Agrosolutions à la méthode Label bas-carbone grandes cultures. Les derniers points vérifiés et validés portaient notamment sur les procédures mises en place, la validation des méthodes de calcul de réduction d'émissions ou encore des sources des données de références utilisées.

#### beApi (Bioline Group) – de la précision pour réduire les intrants et accélérer la transition

La société beApi a vu le jour en décembre 2016 et compte aujourd'hui 28 coopératives, soit 1500 agriculteurs inscrits dans la démarche et 220 000 ha diagnostiqués et conseillés grâce aux outils d'agronomie de précision les plus pertinents et efficaces pour réduire l'utilisation des intrants et/ou augmenter les rendements. Depuis 5 ans, ils offrent une modulation fiable, rentable et durable de nombreux intrants et l'accroissement de la performance économique et environnementale des exploitations.

Cet anniversaire marque également le renouvellement de la Convention qui sous-tend le modèle économique de beApi. Un groupe de travail a été constitué avec les coopératives pour réfléchir à une nouvelle stratégie de développement à 5 ans permettant à 100 % des exploitations concernées de passer à l'agriculture de précision intra-parcellaire à l'horizon 2030, et d'en retirer tous les bénéfices agronomiques, économiques et environnementaux. Un outil à impact positif qui vise notamment à améliorer les revenus des agriculteurs.

#### Eco-conception gants ECLOZ (InVivo Retail)

L'approche des offres à impact positif d'InVivo Retail repose sur l'identification des gammes où il y a une forte marge de progrès afin de créer une offre éco-conçue. Tout comme le lancement de la gamme de terreau INVIVO Nous on sème a permis d'arrêter le sourcing en tourbières et éco-concevoir une nouvelle gamme à Impact positif, Retail s'est penché sur l'offre des gants de jardin. L'industrie textile est réputée pour avoir un impact important sur l'environnement. Mais comment améliorer l'impact d'une offre de gants de jardin, sur un segment quasi exclusivement produit en Chine et dont les normes réglementaires très strictes limitent fortement la marge de manœuvre niveau conception ?

Pour cela, plusieurs axes ont été travaillés :

- **L'intégration de matière recyclée :** InVivo Retail a travaillé avec ses fabricants pour intégrer des fibres recyclées dans ses références de gants. Par exemple, sur certaines références, le support polyester est issu à près

de 50 % de bouteilles PET recyclées. Sur d'autres références, il a été possible d'inclure des fibres de coton recyclées (à hauteur de près de 20 %). Enfin, concernant les références intégrant du cuir, il est issu des déchets de production de l'industrie agroalimentaire. C'est ainsi entre 20 et 50 % des matériaux des gants qui sont issus de matières recyclées ou de revalorisation de déchets.

- **La relocalisation d'une partie des matériaux et de la production :** Concernant les gants en cuir, plusieurs références ont été relocalisées de Chine vers le Maroc, pour limiter la distance à moins de 2000 km. Sur les gants enduits, malheureusement, la totalité de la production est faite en Chine et il n'est pour l'instant pas possible de relocaliser cette production.
- **Limiter l'impact de l'emballage :** Les cavaliers de présentation des gants sont en carton recyclable, avec des encres d'origine végétale. Sur plusieurs références, le carton de ces cavaliers est également certifié PEFC (carton issu de forêts gérées durablement). Nous travaillons également à remplacer le suremballage actuel (un sachet plastique) par un simple petit bandeau de papier.
- **Limiter l'impact de la production :** dans le processus industriel, utiliser des matières recyclées dans les produits plutôt que des fils vierges de même composition permet une grosse économie d'énergie, de ressources (notamment l'eau) et de dégagement de CO<sub>2</sub>. De plus, l'énergie des usines en charge de la production de ces gants est en train de basculer d'une origine charbon, vers une origine biomasse, ce qui engendre une forte baisse de l'impact carbone.

#### Faire de l'agriculture une solution face aux enjeux climatiques : Création du pôle innovation d'Agrosolutions

La transition agricole vers un agrosystème résilient oblige à réfléchir à la diversification des revenus des agriculteurs voire le rôle de l'agriculture dans la société. La capacité de l'agriculture française à se placer au centre des nouvelles économies telles que la bioéconomie et la bioénergie permettra de faire exprimer le potentiel multifonctionnel de l'agriculture. Agrosolutions se place désormais en pointe en matière d'anticipation des problématiques de demain, grâce à la création d'un pôle innovation. Ce dernier a permis de mettre en lumière de nouvelles offres autour de la méthanisation et des agri-énergies : plusieurs études ont déjà été réalisées pour des énergéticiens. Après 2 ans de partenariat avec TotalEnergies, les deux structures ont notamment inauguré, en juin dernier, le deuxième démonstrateur à Valpuisieux (91) qui permettra – tout comme le 1er démonstrateur de Channay – de mesurer l'impact environnemental de la mise en place des panneaux sur la biodiversité, le carbone, l'irrigation et bien d'autres.

#### Semences de France (Bioline Group)

Semences de France poursuit le développement de sa gamme légumineuses, qui apporte une réponse concrète et qualitative aux enjeux européens et nationaux de production de protéines végétales. En effet,

l'intérêt des légumineuses dans une rotation agricole n'est plus à prouver : elles fertilisent naturellement les sols, ne nécessitent pas d'apport azoté et fixent l'azote dans le sol (ce qui permet de réduire les apports en engrais pour la culture suivante elles aident à fixer l'azote), et sont une source durable d'apport en protéines pour l'alimentation humaine et animale. Elles sont donc considérées comme des offres à impact positif. Deux sojas de groupe développés par Semences de France ont ainsi été recommandés par Terres Inovia dans le cadre de ses conseils variétaux pour les semis 2022 : ATACAMA et ACHILLEA. Ces variétés sont appréciées pour leur productivité élevée et régulière, le bon compromis entre rendements et protéines qu'elles offrent, ainsi que leur faible sensibilité à la verse.

#### Bioline Agrosciences (Bioline Group)

Les biosolutions sont des solutions importantes pour une transition vers un agrosystème permettant de produire plus et mieux durablement. Cependant, l'adoption des biosolutions pour les agriculteurs n'est pas si simple. Parmi les freins à leur démocratisation revient souvent la fiabilité de la solution grâce à une diffusion optimale. Après avoir remporté un trophée de bronze au SIVAL Innovation 2021 pour la technologie de diffuseurs de trichogrammes T-PROTECT®, Bioline Agrosciences a développé son épandeur mécanisé, le T-PROTECT® BOOSTER.

Attelé à un tracteur, un enjambeur ou un quad, le T-PROTECT® BOOSTER distribue à une distance régulière dans la parcelle les diffuseurs T-PROTECT® contenant les trichogrammes. Ses avantages sont multiples : protection optimale contre les agressions extérieures, gain de rendement du chantier, possibilité d'application mécanisée à tout stade des cultures, mais aussi un positionnement plus précis dans le temps. Le T-PROTECT® BOOSTER est parfaitement adapté pour être utilisé sur les grandes surfaces de cultures car il permet des lâchers de trichogrammes rapides et automatisés. Le gain de rendement du chantier est significatif : avec cet équipement on multiplie le débit de chantier par 5, voire 6, par rapport à une pose manuelle. Il est ainsi possible de protéger 20 à 30 ha en une heure.

Diffuseurs T-PROTECT® et machine d'application T-PROTECT® BOOSTER constituent un duo de technologies en synergie pour optimiser la protection des cultures grâce aux technologies de pointe.

#### ACV et écoconception au service de filières durables dans les territoires (Agrosolutions)

Les biosolutions sont des solutions importantes pour une L'écoconception est une traduction des offres à impact positif qui s'entend également au niveau agricole. Au niveau des filières, Agrosolutions poursuit son approche d'écoconception, démarche environnementale créative, source d'innovation et de différenciation. Elle vise



à intégrer des aspects environnementaux dans la conception et le développement de produits ou de services... Cette méthode d'évaluation multicritère (gaz à effet de serre, eutrophisation, écotoxicité, etc.) intègre toutes les étapes de fabrication, transport et utilisation des produits : depuis l'extraction des matières premières jusqu'au traitement en fin de vie. En s'appuyant sur des Analyses de Cycle de Vie, Agrosolutions identifie les enjeux principaux et axe ses études sur l'opérationnel. Depuis 2 ans, le cabinet d'expertise-conseil développe son expertise afin d'accompagner au mieux les industries agroalimentaires et les coopératives agricoles, soucieuses d'innover et se différencier grâce à l'amélioration des impacts environnementaux de leurs diverses gammes de produits. Agrosolutions a ainsi accompagné les coopératives Nat'Up et Novial, des acteurs de la biscuiterie (filières blé, cacao, œuf et beurre), de l'alimentation animale (filière soja et protéagineux ainsi que les protéines végétales et substituts à la viande) et de la riziculture.

**La famille des Offres à Impact Positif s'agrandit chez Cordier**

En construisant la démarche Terra 360 et sa méthode de qualification des Offres à Impact Positif, Cordier s'engage dans la concrétisation de ses actions qui devrait être aboutie en 2023. D'ores et déjà les perspectives laissent entrevoir un socle solide et encourageant avec plusieurs marques pouvant être qualifiées d'OIP ou en passe de pouvoir l'être dans un temps très court : Mythique, Maris, Château Maris, Mestrezat pour les premières, Artis, Bonne Nouvelle, Café de Paris en passent de l'être...

**L'essor des vins désalcoolisés (Cordier)**

Dans un contexte où les consommateurs sont de plus en plus soucieux de leur santé, et les jeunes de plus en plus ouverts à l'innovation et à une vision moderne du vin, la tendance du sans alcool bat son plein. Les volumes vendus en France en grande distribution ont ainsi progressé de +29% en 5 ans. Les vins désalcoolisés ne sont plus consommés par défaut mais par choix. Peu de marques sont encore présentes sur cette catégorie, permettant une lecture plus facile de l'offre pour le consommateur. Présente depuis plus de 25 ans en France, la marque Bonne Nouvelle de Cordier est leader sur le marché du vin désalcoolisé, avec une gamme de produits plaisir, à partager entre amis dans la convivialité, désalcoolisés et faibles en calories (seulement 16 à 29kcal par verre contre 70kcal dans un verre de vin classique). Début 2022, la marque est allée plus loin dans la promotion de ses vins sans alcool en engageant une campagne dédiée lors de la période du « Dry January » : « Ce mois de janvier sera sans alcool mais toujours aussi festif », pour promouvoir largement le vin désalcoolisé auprès du grand public.

**Impact positif # Société**

InVivo joue un rôle important pour l'économie locale des territoires, le renforcement de leur résilience et le développement économique des agriculteurs. Il contribue aussi à favoriser l'accès des professionnels et des consommateurs aux bienfaits produits par des offres responsables via des mécanismes de traçabilité et de visibilité.

**Contribuer à la performance économique durable des territoires**

Accompagner les acteurs locaux dans le développement des filières responsables pour leur bonne gestion et bonne valorisation.

**Ferme du futur dans le Grand Est (Agrosolutions)**

« Ferme du futur » est un dispositif financé à 100 % par la Région Grand Est et gratuit pour les structures du territoire : à ce jour, 100 exploitants agricoles de la région – qu'ils soient éleveurs, polyculteurs, viticulteurs, maraichers, ou encore floriculteurs – ont franchi le pas et participent au rayonnement de la 3ème voie de l'agriculture. Avec ce dispositif, la région est en capacité de mieux appréhender le fonctionnement des exploitations de son territoire.

Réalisé en 3 jours sur l'exploitation, Ferme du futur vise à permettre aux exploitants de prendre la main sur leur stratégie de développement économique et de se projeter dans l'avenir grâce à un accompagnement sur-mesure. Une fois la problématique principale de l'exploitation identifiée, le programme se poursuit par un accompagnement individualisé pris en charge par le cabinet PwC, permettant au dirigeant de l'exploitation de repartir avec une boîte à outils et un plan d'action à déployer de façon autonome.

Les sujets abordés sont très divers : ressources humaines, gestion de trésorerie, politique d'investissement, marketing, communication, etc. Ce programme est pensé comme un accélérateur de croissance et de professionnalisation des exploitants agricoles du territoire.

**Améliorer les revenus des agriculteurs grâce au colza bas-carbone (InVivo Trading)**

Près de 250 000 tonnes de graines de colza et de tournesol « bas-carbone » ont été collectées sur la récolte 2021 par des organismes stockeurs (coopératives, négoce) qui les revendent ensuite à des fabricants de biocarburants. En effet, il existe une politique européenne en matière de biocarburants permettant de reverser aux

producteurs de ces graines « bas-carbone » un bonus à la tonne vendue, car les agro-carburants qui en sont issus sont alors vendus plus chers aux entreprises pétrolières (le taux d'incorporation étant fixé par l'émission global du carburant à la pompe, plus le biocarburant est performant en émissions, moins il faut en mettre). Le desk oleagineux d'InVivo Trading joue ici un rôle de chef de marché, en fournissant en graines bas-carbone un grand nombre d'usines de transformation et en exportant ce savoir-faire à travers l'Europe. Il a mis au point un calculateur certifiant, permettant de valoriser cette production et d'accompagner les organismes stockeurs vers le marché. Il contribue ainsi à valoriser les pratiques agricoles des coopératives vertueuses qui stockent plus de carbone dans le sol, mais aussi à améliorer la rémunération des agriculteurs. In fine, InVivo Trading participe à développer une filière française d'oléagineux bas-carbone.

**Accompagner l'émergence d'une filière maïs à Cuba (InVivo Grains, Agrosolutions)**

Ce projet est né d'un constat simple : pourquoi Cuba dont le climat tropical humide serait favorable à la culture du maïs importe-t-il 90 % de ses besoins depuis le Brésil et l'Argentine (majoritairement OGM) ? La principale raison est l'absence de moyens et de compétences pour construire une véritable filière locale du maïs. InVivo Grains a donc proposé au ministère de l'Agriculture cubain de l'accompagner pour structurer une filière maïs non OGM, afin de contribuer à l'auto-suffisance alimentaire de l'île. Les enjeux de préservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatiques sont les fils conducteurs de ce projet qui associe également le CIRAD (Centre français de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), le FASEP (Fonds d'études et d'aide au secteur privé) de la DG Trésor et Agrosolutions. Le projet se traduira concrètement par du conseil sur les variétés de semences non OGM, l'optimisation des pratiques de fertilisation, l'initiation à la pratique d'une agriculture de conservation limitant les labours et favorisant la rotation des cultures (haricots « frijoles »), ainsi que l'aide à la construction de deux plateformes de réception, séchage et stockage des récoltes.

Malgré des débuts difficiles liés en grande partie à la pandémie le programme de développement a pu commencer à se mettre en place fin 2021. Les entreprises sociétaires du projet ont effectué une première récolte de haricots dont les rendements sont très encourageants (le double du rendement historique). InVivo a par ailleurs largement contribué à flécher un prêt de l'AFD d'un montant de 5Mi€, vers BANDEC (banque Cubaine) ce qui permettra au ministère de l'Agriculture Cubain, d'importer du matériel agricole (tracteurs, semoirs pneumatiques, moissonneuses batteuses...) et de financer la construction d'une unité de séchage – stockage en vue de sécuriser la production.

Nous prévoyons d'atteindre 2500 hectares sous agriculture de conservation (semis direct sur plantes de couverture) fin 2026. La production atteindra 18 000 tm de maïs et 4500 tm de haricots en irrigué et en pluvial soit le volume produit aujourd'hui sur 39000 hectares.

**Atekka (Bioline Group)**

Atekka est la néo-assurance des filières agricoles. Cette filiale d'InVivo propose des produits d'assurance innovants développés grâce à une double expertise agricole et assurantielle, à partir des retours terrain des professionnels agricoles. Cette co-construction permet de proposer des produits simples, efficaces, justes et transparents. Atekka propose les solutions les plus adaptées et efficaces du marché en développant une démarche d'innovation servicielle, et des algorithmes technologiques permettant de mieux anticiper le risque.

En mars 2022, Atekka s'est associée à la coopérative Océalia et à l'insurtech Understory pour créer une solution unique d'assurance paramétrique contre la grêle et le gel pour les vignobles. Cette innovation, co-développée et distribuée par Atekka, offre aux viticulteurs une protection financière contre l'impact de conditions météorologiques de plus en plus sévères grâce à un système transparent qui permet une couverture flexible et des franchises à la parcelle - pour permettre des paiements rapides pour soutenir une reprise rapide pendant la saison de croissance.

**Vignoble « New Age » (Bioline Group)**

Dans le cadre d'une offre de prestation transversale, Fermes LEADER et Agrosolutions s'associent pour accompagner la coopérative Les Vignerons de Buzet dans sa stratégie de transition écologique, entamée depuis une dizaine d'années. La question est simple : comment continuer à produire du vin malgré le changement climatique et sans recours ni à l'irrigation ni à la chimie ? La solution testée : reposer davantage son modèle productif sur une optimisation des services écosystémiques rendus par ce nouveau vignoble. La coopérative s'est donc fixé pour objectifs la suppression de tout intrant chimique de synthèse, la préservation de sols vivants et un impact positif sur son territoire, à la fois environnemental, économique et social. Pour ce faire, le collectif de viticulteurs soutenu par la Région Nouvelle Aquitaine et son programme VitiRev a mis en place en 2019 une plateforme d'expérimentation « New Age » sur 17 hectares, associant agroforesterie, cépages résistants, itinéraires techniques innovants et aménagements hydrauliques. Déployer le projet à grande échelle implique aujourd'hui de mesurer l'impact et donc l'intérêt de chacune de ces mesures sur l'écosystème viticole et la rentabilité du vignoble, depuis la plantation des cépages jusqu'à la production de vin. Agrosolutions apporte son expertise pour réaliser des bilans en remontant des indicateurs spécifiques sur l'eau, le sol et la biodiversité. Fermes LEADER met en place des outils innovants (sondes et capteurs) pour évaluer et quantifier l'impact des actions sur plusieurs années.



## Rendre accessible notre offre responsable

### Permettre à nos clients sourds et malentendants d'accéder à nos services d'accueil téléphonique (InVivo Retail)

Aujourd'hui, 1 français sur 10 est sourd ou malentendant, soit plus de 6 millions de personnes. Pour beaucoup, il est difficile, voire impossible, de prendre contact avec un service client, prendre un RDV ou demander un conseil par téléphone.

InVivo Retail a fait le choix de déployer la plateforme ROGER-VOICE sur ses enseignes Jardiland (en 2019) et Gamm vert (en octobre 2021) afin de contribuer à briser la barrière de la surdité au quotidien.

En cas de question sur un produit ou sur une commande en cours, il est désormais possible pour les personnes sourdes ou malentendantes d'appeler par téléphone et d'échanger en direct avec le Service Relation Client.

Elles ont la possibilité de choisir le moyen de communication le plus adapté à leur handicap : la transcription texte automatique, la langue des signes française ou la langue française parlée complétée.

Grâce à cela, près de 100 clients ont pu obtenir des réponses à leurs questions sur nos produits et services, pour un total de 240 minutes de communication.

À terme, l'ensemble des enseignes du réseau InVivo Retail, ainsi que les sites institutionnels, seront équipés avec cette solution.

### Les actions de sensibilisation grand public (InVivo Retail)

Pour InVivo Retail, dont la raison d'être est d'agir pour que chacun accède aux bienfaits de la nature, la sensibilisation du grand public aux enjeux environnementaux s'inscrit dans la droite ligne de ses engagements RSE.

InVivo Retail, en co-partenariat avec InVivo Foundation s'associe à France Nature Environnement (FNE) pour l'opération « Recensement du hérisson ». Ce projet a pour objectif de sensibiliser les citoyens en les faisant participer au comptage des hérissons d'Europe. En effet, le hérisson d'Europe se fait aujourd'hui de plus en plus rare en France, et les scientifiques estiment qu'il pourrait bien disparaître d'ici 2050. Pourtant, ce petit animal est un véritable témoin de la bonne qualité des écosystèmes et un précieux allié pour le jardinier.

Pour une durée de 3 ans, les enseignes du réseau InVivo Retail encourageront leurs consommateurs à étudier la vie dans leur jardin et à partager leurs observations avec FNE pour améliorer les connaissances sur le hérisson et assurer sa protection.

Du 10 au 19 juin se déroulait la Semaine des fleurs pour les abeilles qui consiste à encourager le grand public à cultiver des plantes mellifères, à sensibiliser au rôle essentiel des pollinisateurs pour la biodiversité et à assurer le maintien de la fertilité des sols. Les enseignes du réseau InVivo Retail ont enregistré une mobilisation record avec plus de 570 magasins engagés pour cette opération.

InVivo Retail via ses enseignes de jardinerie a accueilli plus de 14 000 enfants dans les magasins de son réseau à l'occasion de la 23e édition de « La Semaine du Jardinage pour les écoles » mise en place par l'interprofession. Cette opération qui s'est déroulée cette année du 14 au 19 mars 2022 a pour objectif d'initier les enfants aux vertus du jardinage et de les sensibiliser au respect de la nature et à la biodiversité.

La certification des points de vente et le bien-être animal (InVivo Retail).

Objectif 2025 : 100 % des magasins labellisés bien-être animal. En accord avec ses valeurs et sa raison d'être, InVivo Retail s'engage à conduire ses activités selon des pratiques respectueuses du bien-être animal. Pour cela, InVivo Retail poursuit le déploiement de sa démarche de labellisation « bien-être animal » à l'ensemble de ses points de vente et engage l'ensemble de ses magasins concernés, dans la mise en place du label bien-être pour les animaux de basse-cour ; label spécifiquement adapté aux magasins qui ne vendent que des animaux de basse-cour.

Le label est attribué à chaque magasin après un audit des pratiques et la vérification du respect du référentiel bien-être animal par un organisme tiers indépendant. Ce processus de labellisation s'articule autour de 14 thèmes et 32 critères. L'obtention du label requiert également la formation et la certification des salariés qui interviennent dans les rayons animalerie.

Les **7 engagements** des magasins labellisés bien-être animal :

1. Des collaborateurs certifiés Certi'Animaux, notre formation de référence sur le bien-être des animaux
2. Des animaux bien choisis par des éleveurs partenaires soigneusement sélectionnés
3. Des animaux transportés avec soin lors de leurs déplacements
4. Des animaux bien accueillis et bien nourris tout au long de leur séjour
5. Des animaux en bonne santé, grâce au suivi sanitaire et vétérinaire de chacun
6. Des animaux épanouis, avec des lieux de vie conçus pour leur développement comportemental et physiologique
7. Des propriétaires bien accompagnés par nos conseillers qui les aident à prendre soin de leur animal



## Impact positif # Social

La capacité d'innovation et de croissance durable d'InVivo repose sur la qualité des partenariats et des collaborations mis en place avec l'ensemble de ses parties constituantes (salariés, partenaires sociaux, coopératives) et prenantes (associations, think tanks, monde académique, institutions nationales et internationales).

### Faire de nos collaborateurs notre meilleur moteur de progrès

Compte tenu de la grande diversité des métiers d'InVivo, la politique sociale vise à répondre dans un souci d'équité aux besoins différenciés de ses salariés selon qu'ils travaillent dans des bureaux, des laboratoires de recherche, des points de vente, des usines ou des entrepôts.

Cette politique s'articule autour des thématiques suivantes : sécurité, qualité de vie des salariés, formation et engagement.



### Promouvoir activement la santé et la sécurité au travail

La prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles est désormais un chantier prioritaire pour le groupe. Près de 50 % des accidents du travail sont dus à des manutentions en lien avec des anomalies constatées sur les équipements. Cette situation a un impact sur la marque employeur et la performance RSE. La priorité est donc mise sur des systèmes de management de la santé et sécurité au travail adaptés pour chaque métier du groupe : les risques comme les obligations légales diffèrent, en effet, selon que l'activité se déroule dans un point de vente, dans une usine ou sur une plateforme logistique.

### Le projet ISS (InVivo Retail)

InVivo Retail poursuit le déploiement de son programme ISS – InVivo Retail Santé et Sécurité.



**Objectifs :** bâtir une véritable culture santé et sécurité et diviser par 2 le nombre d'accidents du travail avec arrêt d'ici 2025.

Le 28 avril 2022, à l'occasion de la journée mondiale de la sécurité au travail, la direction générale d'InVivo Retail s'est adressée à l'ensemble de ses collaborateurs pour communiquer sur sa politique de santé et sécurité au travail.

### Les 3 axes de la politique SST d'InVivo Retail

- Organisation et process : définir les règles et procédures pour prévenir les risques professionnels ;
- Pratiques managériales : les faire évoluer pour développer la culture santé et sécurité ;
- Investissements humains et financiers : pour développer les compétences et garantir un environnement sain et sûr pour tous.



Le plan d’actions 21/22 avait pour priorité :

- l’audit sécurité des racks dans les réserves des magasins. Les audits ont été réalisés sur l’ensemble du parc et ont permis de définir un plan de mise aux normes qui sera déployé au cours de l’exercice 22/23 ;
- la dotation en matériel sécurisé. Les magasins ont été équipés en bacs de rétention afin de sécuriser le stockage de produits dangereux, et en escabeaux sécurisés afin de réduire les risques de chutes de hauteur ;
- ainsi que le lancement d’un plan de formation prioritaire. 2 programmes de formation prioritaires ont été engagés:
  - **analyse des risques et des causes d’accidents** du travail et plan d’actions. Ce programme destiné aux managers a pour objectif de former les équipes à réaliser une analyse des risques professionnels et des causes d’accidents mais aussi à définir un plan d’actions préventives.
  - **prévention des risques de manutention**, première cause d’accidents et de maladies professionnelles chez InVivo Retail. Ce programme conçu sur-mesure est destiné à l’ensemble des collaborateurs exposés à ce risque dans nos magasins et nos entrepôts. Il a pour objectif de former les équipes aux bonnes postures de travail et à la pratique du réveil musculaire.

Chez Bioline by InVivo, les établissements sont plus divers InVivo finalise le rachat du groupe Soufflet: bureaux, laboratoires, silos, usines de production, plateformes logistiques et stations de R&D, qui présentent des risques spécifiques en matière de produits comme de process. Les principaux risques sont liés à l’usage de machines, installations, matériels et outils, aux travaux en hauteur (toits, charpentes, silos), ainsi qu’aux gestes répétitifs ou aux postures. Pour diminuer l’accidentalité ainsi que la gravité des accidents, au-delà des réglementations françaises et européennes, Bioline by InVivo promeut une charte SST reposant sur 7 engagements (voir schéma), qui sont appuyées par des relais QHSE opérationnels dans tous les métiers.



Les 7 engagements de la Charte SST  
Bioline by InVivo



Cette politique QHSE porte en particulier ses fruits sur le périmètre Logistique & Stockage, où la sécurité des collaborateurs est une priorité absolue. Depuis maintenant presque quatre ans, une politique ambitieuse de sensibilisation et de formation à la prévention des risques professionnels est déployée au sein des 12 sites de Logistique & Stockage, ce qui a permis de diviser par deux le nombre d’accidents par rapport à 2019, et d’abaisser le taux de fréquence à 13,21. L’ambition est de diviser à nouveau par deux ce taux d’ici cinq ans.

Qualité de Vie au Travail : Signature et mise en place de l’accord NOT (Nouvelles Organisations du Travail)

Signé en novembre 2020 avec la majorité des partenaires sociaux, après plus de neuf mois de « télétravail sanitaire », l’accord NOT pour Nouvelles Organisations du Travail est beaucoup plus qu’un accord visant à pérenniser une période de télétravail. Il a pour objectif de tirer parti de l’expérience vécue en 2020-2021 pour anticiper d’autres chocs à venir, mais aussi pour installer une organisation durablement plus flexible, plus résiliente et plus performante, capable de concilier bien-être au travail et qualité de vie des salariés. Il amorce une transformation organisationnelle multidimensionnelle du groupe, avec une réduction des surfaces de bureau d’ores et déjà entérinée.

Symbolisée par la généralisation du télétravail de 50 à 60 % qui devient la norme, cette nouvelle organisation du travail, a été mise en place progressivement avant d’être pleinement déployée à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021. Avec cet accord, le groupe répond à 4 objectifs essentiels et complémentaires :

- le bien-être au travail et la qualité de vie des salariés ;
- l’amélioration de la performance collective ;
- le recours facilité aux technologies numériques ;
- le respect de l’environnement et de la santé des salariés

FizYou, l’application sport et santé pour prendre soin des équipes, au bureau comme à la maison

En mai 2021, après des mois de « télétravail sanitaire » et la signature d’un accord groupe sur les Nouvelles Organisations du Travail (accord NOT), le groupe InVivo s’est associé à FizYou, un partenaire de prévention santé, pour proposer aux collaborateurs une offre innovante de bien-être physique et de qualité de vie au travail. FizYou propose un programme pédagogique de prévention et santé (TMS) qui met l’expertise du sport de haut niveau au service de l’entreprise (et de ses salariés) : une plateforme digitale pratique et ludique, avec une approche « débutant-friendly » ; des programmes complets et personnalisés ; des fiches pratiques téléchargeables ; et des webinaires.

Devant le taux d’adoption de la plateforme, le programme initialement prévu sur 12 mois a été reconduit sur 2022-2023.

Formation : Lancement du Campus Nature et Talents (InVivo Retail).

En janvier 2022, InVivo Retail a lancé son université d’entreprise, le Campus Nature & Talents, pour permettre à ses collaborateurs de développer des compétences d’avenir.

En faisant de la formation continue l’un des piliers de sa stratégie, InVivo Retail permet à ses collaborateurs de s’engager pleinement dans la vie de l’entreprise et être acteurs de sa transformation.

Doté d’un observatoire des métiers, le Campus Nature & Talents by InVivo Retail anime un réseau de compétences internes et externes, afin de proposer des offres de formation et des modalités d’apprentissage innovantes, digitales et impactantes pour une approche positive de la nature.

Ce campus a notamment la responsabilité de déployer de grands projets stratégiques comme la formation de 670 managers à notre référentiel de management « Manager par Nature », ou encore à notre programme ISS de Santé et Sécurité au travail.

Renforcer le télétravail grâce aux outils digitaux avec le BVI (Bureau Virtuel InVivo)

Afin d’accompagner les collaborateurs vers ces Nouvelles Organisations du Travail, un bureau virtuel (plateforme de travail digitale) a été développé et déployé dès novembre 2021 pour permettre à tous les collaborateurs de travailler efficacement en présentiel ou à distance. Accessible directement via Microsoft Teams depuis PC, tablette, ou smartphone, la plateforme regroupe toutes les informations du groupe et de ses métiers, et permet aux collaborateurs d’accéder à l’ensemble de leurs outils. Ce nouvel outil a rencontré un franc succès : près de 80% des collaborateurs se sont connectés sur le BVI dès son lancement.

Associer les collaborateurs à la stratégie : Co-construction du projet 2030

Le 15 juin 2022, InVivo a organisé un forum #OserEnsemble réunissant 500 collaborateurs représentant tous les métiers du groupe. À cette occasion, Thierry Blandinières, directeur général du groupe, a invité l’ensemble des salariés à participer à la co-construction du nouveau plan stratégique 2030 by InVivo. Pendant 3 semaines, les collaborateurs ont pu partager leurs idées et voter sur une plateforme digitale ouverte à tous : 1 136 idées déposées qui ont recueillis près 12 000 votes. Au total, ce sont 2 136 participants qui ont contribué au dispositif de co-construction : une mobilisation massive qui démontre la dynamique dans laquelle les collaborateurs du nouvel ensemble sont engagés.

Faire du dialogue avec nos parties prenantes un levier de développement responsable

InVivo anime ou participe à des communautés de parties prenantes (instances internationales, pouvoirs publics, monde académique, acteurs privés), dont l’action conjointe et partenariale est nécessaire pour faire advenir un agrosystème résilient et contributif qui soit en phase avec la réalisation des ODD de l’ONU, ainsi qu’avec les attentes des consommateurs-citoyens, à l’échelon international, national ou local.

## OP2B (One Planet Business for Biodiversity)



OP2B est une coalition internationale inédite d'une vingtaine d'entreprises, orientée vers l'action en matière de biodiversité et d'agriculture. InVivo a rejoint la coalition en 2020. Les entreprises engagées au sein d'OP2B opèrent dans 190 pays. Initiée dans le cadre du One Planet Lab, la coalition One Planet des entreprises pour la biodiversité a été lancée lors du Sommet de l'action climatique des Nations unies à New York le 23 septembre 2019.

La coalition est déterminée à : conduire un changement systémique transformationnel, catalyser l'action pour protéger et restaurer la biodiversité cultivée et naturelle au sein des chaînes de valeur, engager les décideurs institutionnels et financiers sur ce sujet, et élaborer et promouvoir des recommandations politiques. OP2B a pris une part active au Congrès de l'UICN à Marseille en septembre 2021.

Les actions s'articulent autour de 3 piliers : le déploiement à large échelle des pratiques de l'agriculture régénératrice, une production alimentaire diversifiée, et la restauration des écosystèmes naturels riches en biodiversité (forêts, zones humides, zones de pâturage naturelles). Les entreprises ont commencé par définir un cadre (« framework ») porteur de transformation, celui de l'agriculture régénératrice, qui a été présenté lors du Congrès de l'UICN à Marseille.

### LES 4 OBJECTIFS DE L'AGRICULTURE RÉGÉNÉRATRICE

- Protéger et augmenter la biodiversité sur et autour des exploitations
- Améliorer ou préserver le stockage de l'eau et du carbone dans les sols, en s'appuyant sur le pouvoir des plantes, du bétail et des pratiques agricoles adaptées
- Améliorer la résilience des cultures et de la nature, tout en réduisant l'usage des pesticides et des fertilisants
- Renforcer les moyens de subsistance des communautés agricoles.

## Pour une agriculture du vivant (PADV)

InVivo travaille avec PADV, association créée en 2018, qui est à l'initiative d'une plateforme de



collaboration entre acteurs de l'amont et de l'aval agricole autour de l'enjeu agronomique fondamental que représentent la préservation et la régénération de sols vivants. PADV a mis au point avec ses adhérents des réfé-

rentiels de progrès agro-écologique, ainsi qu'un indice de régénération des sols destiné à mesurer les résultats des démarches. L'association a aussi lancé une plateforme digitale agroécologie.org qui permet de réaliser des diagnostics et rassemble toutes les formations disponibles dans le domaine de l'agro-écologie. PADV ne cesse de croître et de susciter l'intérêt. L'association compte aujourd'hui 670 adhérents.

La transition agro-alimentaire requiert une transition à grande échelle. L'utilisation du digital est un moyen important pour massifier l'adoption de nouvelles pratiques et mesurer leur création de valeur ajoutée. InVivo et PADV ont collaboré cette année pour embarquer l'Indice de régénération (IR) dans les outils de Smag, filiale du groupe InVivo, et dans certaines offres à impact positif telles que CarbonExtract. C'est encore une avancée sous le signe de l'intelligence collective pour faire avancer le développement responsable.

## Act4Nature international

Conscient que la biodiversité représente un maillon essentiel de la protection de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique, InVivo a renou-



velé sa participation à l'initiative « Act4nature » portée par le think tank Entreprises pour l'environnement. 65 entreprises se sont engagées lors du lancement de l'initiative en 2018. Dans ce cadre, InVivo s'engage à accompagner les agriculteurs pour qu'ils adoptent les principes d'une agriculture régénératrice à travers des projets relatifs à : la production française de légumineuses favorables à l'agro-biodiversité ; le stockage de carbone pour favoriser la biodiversité présente dans les sols ; les solutions alternatives aux intrants de synthèse, dont les bio-solutions et le biocontrôle ; des rotations de cultures plus longues et des couvertures végétales au sol ; des outils de traçabilité facilitant l'évaluation des progrès accomplis. InVivo multiplie des initiatives pour créer les conditions pour faciliter l'adoption de l'agriculture régénératrice par différents types d'agriculteurs.

## Partenariats académiques

La chaire Audencia Performance Multi-capitaux de la Business School de Nantes s'intéresse à l'intégration de critères sociaux et environnementaux dans les standards internationaux de la comptabilité. Le groupe InVivo taille depuis septembre 2021 avec un doctorant pour imaginer ce que pourrait être une comptabilité à impact positif. Le projet vise à déterminer de nouveaux standards comptables applicables au niveau européen et coïncide parfaitement avec le nouveau statut de société à mission d'InVivo Group. Les entreprises adoptant ces nouveaux standards comptables pourraient alors obtenir des facilités de financement.



Tableau récapitulatif des 6 engagements RSE,  
des leviers et actions correspondants

\*Les termes en gras dans la colonne Actions se réfèrent à des points développés dans le Panorama des actions de la politique RSE.

Impact positif # Environnement

| Nos engagements                                                             | Enjeux                                                                                                                            | Actions 2021-2022*                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Réduire l’impact écologique de nos opérations                            | Contribuer à la prévention et l’adaptation au changement climatique                                                               | <ul style="list-style-type: none"><li>• Poursuite du travail sur la stratégie climat avec EcoAct, redéfinition des trajectoires dans le cadre du rachat du groupe Soufflet par InVivo et alignement méthodologique du nouvel ensemble.</li><li>• Phyteurop : sur le site de Montreuil-Bellay, plantation d’une jachère mellifère de 10 000m2 fournie par Semences de France et installation de deux ruches connectées en partenariat avec le réseau Apitech by Fermes LEADER.</li><li>• Bioline AgroSciences : développement d’un programme d’éco-conception des emballages, dont la technologie CART®, présentée au salon Fruit Focus à Madrid, est une illustration.</li><li>• Bioline AgroSciences : installation de panneaux solaires sur le site d’Almeria pour alimenter la climatisation de la salle de production.</li><li>• Poursuite de la démarche transverse Achats Responsables : élaboration d’une charte RSE fournisseurs groupe au sein d’un comité RSE / Achats, mutualisation et travaux communs avec les équipes Soufflet, introduction progressive de la démarche au sein des métiers.</li></ul>                                      |
|                                                                             | Contribuer à préserver la biodiversité                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2. Concevoir et développer des offres à impact positif pour l’environnement | Promouvoir et co-construire des produits et services responsables                                                                 | <ul style="list-style-type: none"><li>• Poursuite du scoring de l’offre à impact positif chez InVivo Retail.</li><li>• <b>Agrosolutions</b> : Carbon Extract : outil reconnu conforme à la méthode grandes cultures du Label bas-carbone par Bureau Veritas, ce qui en fait le 1er outil d’accompagnement complet de la transition bas-carbone utilisable par tous les systèmes de production. Carbon Extract a été utilisé par 237 conseillers agricoles, pour la réalisation de 1500 diagnostics.</li><li>• <b>DTI Sementes</b> : DTI s’engage avec RTRS (Round Table on Responsible Soy) pour promouvoir une filière soja durable 0 déforestation. DTI accompagne des fournisseurs et clients volontaires dans leur certification RTRS via un soutien technique et financier. Sur 21-22, un premier coopérateur fournisseur a été certifié.</li><li>• <b>Semences de France</b> : commercialisation du MÉLANGE CERTIMIX BIO+ 2022, un mélange variétal de blé tendre qui sécurise le taux de protéine.</li><li>• <b>Eco-conception des gants Ecloz</b> chez InVivo Retail.</li><li>• Lancement de la gamme de cosmétiques éco-conçue Cultiv.</li></ul> |
|                                                                             | Intégrer la RSE dans la stratégie globale, de marques et la mission des entités d’InVivo                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                             | Développer le savoir et l’innovation pour co-construire avec les acteurs des filières d’InVivo des produits et solutions durables |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

Impact positif # Société

| Nos engagements                                                   | Enjeux                                                                                                               | Actions 2021-2022*                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3. Contribuer à la performance économique durable des territoires | Fortifier les tissus économiques locaux et leur résilience                                                           | <ul style="list-style-type: none"><li>• Accompagnement du <b>Vignoble New Age</b> en Nouvelle Aquitaine.</li><li>• Programme <b>Ferme du futur</b> dans la Région Grand Est pour professionnaliser les chefs d’exploitation.</li><li>• Contribuer au renforcement d’une <b>filière colza bas-carbone</b>, permettant de mieux rémunérer les coopératives et les agriculteurs produisant des graines durables. Lancement de Carbon&amp;Co en partenariat avec 15 coopératives, pour assurer la commercialisation au meilleur prix des crédits carbone agricoles issus de projets aux multiples co-bénéfices environnementaux.</li><li>• Favoriser l’émergence d’une <b>filière maïs non OGM à Cuba</b>.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                   | Aider les agriculteurs à mieux vivre de leur métier grâce au modèle coopératif                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 4. Rendre accessible notre offre responsable                      | Agir en faveur d’une alimentation saine, sûre et durable                                                             | <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Smag Trace</b> : outil numérique permettant d’accompagner l’obtention de la certification HVE pour une meilleure transparence et valorisation des efforts mis en œuvre par les agriculteurs.</li><li>• <b>Smag Farmer</b> : développement d’une API pour faciliter le calcul de l’indice de régénération construit par PADV pour les agriculteurs.</li><li>• <b>BeApi</b> : déploiement de 6 actions commerciales et offres promotionnelles et lancement du défi « Ma coopérative a du Potentiel » afin de récompenser et d’encourager les ventes précoces.</li><li>• <b>Assustart</b> : Semences de France et Atekka ont monté une offre couplée pour soutenir la filière colza face aux sécheresses récurrentes. Cette assurance paramétrique indemnise les distributeurs au-delà d’un seuil minimum d’humidité des sols relevé par des satellites, ce qui protège également les agriculteurs. En retour de leur adhésion à cette solution, Semences de France s’engage auprès d’eux sur des avantages tarifaires.</li><li>• <b>One Score</b> : outil d’affichage du PPA permettant d’informer et de sensibiliser les acteurs agricoles à la valeur sociétale de certains produits référencés afin d’accélérer la transition agricole. Fin juin 2022, ce sont plus de 600 articles de produits de protection des plantes et près de 300 articles de semences de maïs, sorgho et tournesol qui ont été évalués. Ces résultats sont présentés aux fournisseurs du PPA ainsi qu’aux coopératives pilotes.</li><li>• <b>Etiquetage local et sain de l’offre alimentaire</b> : InVivo Retail en lien avec la qualification de l’offre.</li><li>• Semaine des abeilles dans le réseau Jardiland pour promouvoir le rôle des pollinisateurs et des plantes mellifères pour la biodiversité (produits et pédagogie).</li></ul> |
|                                                                   | Proposer des produits et services garantissant la santé-sécurité, la traçabilité et la transparence des informations |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

| Nos engagements                                                                        | Enjeux                                                                                                    | Actions 2021-2022*                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 5. Faire de nos collaborateurs notre meilleur vecteur de progrès                       | Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions                     | <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Accord NOT</b> (Nouvelles Organisations du Travail) installant durablement le télétravail à 50 ou 60 % comme norme d'organisation flexible et de qualité de vie au travail.</li><li>• Programme One Manager pour accompagner les managers vers les nouvelles formes d'organisation du travail.</li><li>• <b>Santé et Sécurité au travail</b> : programme ISS chez InVivo Retail, charte SST chez Bioline by InVivo et Cordier.</li><li>• <b>Développement d'une politique QVT chez Agrosolutions</b> : lors du lancement de campagne en octobre, les collaborateurs ont voté pour les premières actions QVT qu'ils souhaitaient voir mises en place. Un vélo d'exercice a été installé dans les bureaux ; plusieurs afterwork jeux de société et conférences inspirantes ont été organisés. Enfin, pendant un mois les consultants ont été investis dans le challenge sportif United Heros, qui a permis de réunir 2000 euros pour l'association Solidarités Paysans.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                        | Favoriser la qualité de vie au travail                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 6. Faire du dialogue avec nos parties prenantes un levier de développement responsable | Sensibiliser nos parties prenantes stratégiques aux enjeux environnementaux et sociétaux de notre secteur | <ul style="list-style-type: none"><li>• Le réseau d'animateurs Agrosolutions se forme à l'outil « La Fresque du climat » pour organiser des ateliers de sensibilisation à l'enjeu climatique. Cette année, Agrosolutions a formé l'ensemble du CODIR Bioline ainsi que le CODIR Logistique &amp; Stockage.</li><li>• InVivo rejoint la coalition d'entreprises <b>OP2B</b> pour la préservation de la biodiversité via les principes de l'agriculture régénératrice.</li><li>• Poursuite du partenariat avec l'association <b>Pour une agriculture du vivant</b> (PADV) et mise au point de <b>l'indice de régénération des sols</b>.</li><li>• Participation d'InVivo à la préparation du <b>Sommet sur les systèmes alimentaires</b> de l'ONU.</li><li>• InVivo renouvelle son soutien à l'initiative <b>Act4Nature</b> en faveur de la biodiversité.</li><li>• Partenariats de recherche avec les chaires Finagri de l'IAE Paris Sorbonne et Performance Multi-capitaux d'Audencia Nantes en vue de mettre au point respectivement un outil d'évaluation de la durabilité pour les investisseurs et de nouveaux standards comptables européens intégrant des critères EGS.</li><li>• Politique d'Achat responsables incluant les pays à risque sur le plan du devoir de vigilance.</li></ul> |
|                                                                                        | Cultiver l'intelligence collective pour poursuivre nos progrès                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                                                                                        | Appliquer et déployer notre code éthique, en interne et avec nos parties-prenantes                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

## E. Objectifs cibles et indicateurs de performance

### NOTE MÉTHODOLOGIQUE DU REPORTING EXTRA-FINANCIER

La démarche de reporting extra-financier du groupe InVivo vise à répondre aux obligations prévues aux articles R. 225-105, R. 225-105-1 et L. 225-102-1 du code de commerce français.

#### Période et fréquence de reporting

Les données collectées couvrent la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 juin 2022 en ce qui concerne l'exercice 2021-2022, soit un exercice d'une durée de 9 mois. La remontée de ces données est prévue à une fréquence annuelle.

#### Périmètre

Le périmètre de reporting extra-financier a pour objectif d'être représentatif des activités du groupe InVivo. Il est défini selon les règles suivantes :

- seules les sociétés consolidées dans les états financiers selon la méthode de l'intégration globale sont incluses dans le périmètre de reporting extra-financier ;
- pour les activités de distribution, seuls les magasins intégrés sont inclus dans le périmètre de reporting extra-financier, à l'exclusion des magasins franchisés ;
- les entités intégrées ou créées au cours de l'année N seront incluses au reporting de l'année N+1, afin d'adopter une démarche progressive ;
- les entités cédées au cours de l'année N sont exclues du périmètre de reporting de l'année N.

La mise à jour du périmètre pour le reporting de l'année N s'effectue au 1<sup>er</sup> juillet de l'année N par la direction du groupe InVivo.

Le périmètre de reporting extra-financier pour l'exercice comptable 2021-2022 est constitué des activités de l'Union InVivo à l'exception du Pôle Partenaires Agrofourniture, et d'InVivo Group et de ses filiales à savoir les activités InVivo Retail, Cordier, Bioline by InVivo. En 2021-2022, le périmètre de reporting couvre 84 % du chiffre d'affaires et 100 % des effectifs du groupe InVivo.

Les spécificités liées à la restriction de périmètre concernant certains indicateurs sont précisées dans la partie « 6. Spécificités et limites méthodologiques ».

#### Choix des politiques, résultats des politiques et indicateurs de performance extra-financiers

Le choix des politiques, résultats des politiques et indicateurs de performance extra-financiers présentés dans la déclaration de performance extra-financière vise à répondre aux principaux risques liés à l'activité de la société en matière sociale, environnementale et sociétale.

#### Consolidation et contrôle interne

Les données sont collectées de manière centrale ou auprès de chaque entité incluse dans le périmètre de reporting extra-financier à partir des sources suivantes : extractions de systèmes d'informations, fichiers de suivi sous Excel, factures, etc. Les informations qualitatives sont quant à elles collectées de manière centralisée par la direction du groupe InVivo.

#### Contrôles externes

En application des dispositions de l'article R. 225-105-2 du code de commerce, le groupe InVivo a désigné à partir de l'exercice 2018-2019 Bureau Veritas en tant qu'organisme tiers indépendant appelé à vérifier la déclaration de performance extra-financière. L'avis motivé sur la conformité de la déclaration de performance extra-financière, ainsi que sur la sincérité des informations fournies est présenté en p. 57-58-59.

Spécificités et limites méthodologiques

| Indicateurs                                                                                                                | Périmètre de reporting 2021-2022                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Spécificités méthodologiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Emissions de GES scopes 1 et 2 rapportées au chiffre d'affaires et rapportées à la surface de vente.                       | <ul style="list-style-type: none"><li>• Bioline : Bioline Agrosociences, Fertiline, Phyteurop, Semences de France, Silos</li><li>• Cordier : Usine Café de Paris. Usine d'UCCOAR. Usine de Trilles, GVS et Cordier</li><li>• Retail : Périmètre magasins BIO &amp; CO, GAMM VERT SUD OUEST, Gamm Vert Synergies Centre (Ex.Agralys distribution), Gamm Vert Synergies Ouest (Ex Terrena GP), Gamm Vert Synergies Sud-Ouest (Ex Espaces Verts), INVIVO RETAIL SUPPLY CHAIN (Ex.EDIMAG), Jardinerie VEGETALIS FREJUS SARL, Jardinerie VEGETALIS LA LONDE SARL, Marque Passion Production (Ex Neodis), SAS JARDILAND</li><li>• Corporate : Tour Carpe Diem</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"><li>• Facteurs d'émission France continentale, base carbone ADEME :<ul style="list-style-type: none"><li>- Electricité – France 0,0571 kgCO<sub>2</sub>e/kWh</li><li>- Gaz naturel – Combustion 0,205 kgCO<sub>2</sub>e/kWhPCS</li><li>- Fioul domestique – Combustion 3,25 kgCO<sub>2</sub>e/litre</li><li>- Essence – Combustion 2,80 kg CO<sub>2</sub>e/litre</li><li>- Gazole – Combustion 3,16 kg CO<sub>2</sub>e/litre</li></ul></li><li>• Surface de vente calculée comme étant la surface au sol (surface hors œuvre nette + surface pépinière).</li></ul> |
| Part du chiffre d'affaires généré par des offres à impact positif : carbone, revenus des agriculteurs, biodiversité, sols. | <ul style="list-style-type: none"><li>• Filiales de Bioline Group intégrées dans le reporting : CCAB, Bioline AgroSciences UK, Bioline Iberia, Bioline AgroSciences France, Bioline AgroSciences US, Phyteurop, Life Scientific France, Semences de France, Agrosolutions, SMAG, beApi, Atekka.</li><li>• Activités de l'Union InVivo intégrées dans le reporting : Fertiline (hors activité centrale d'achats de Fertiline)</li><li>• Filiales de Bioline Group hors scop : LS Production, Novasem, Tradisco Seeds, DTI Sementes, Aegilops, Life Scientific, Life Scientific Espagne, Life Scientific Allemagne, Medol, Dudutech, Agrinovex, Corporate</li><li>• Activités de l'Union InVivo hors scop : Logistique et Stockage, PPA, Vert Cité, Fertiline - activité centrale d'achats, activité pôle semences</li><li>• Cordier : Café de Paris, Cordier, Mestrezat, Cordier Diffusion, Usine d'UCCOAR. Usine de Trilles, SudVin, GVS, INNOVO, LAB.</li><li>• Retail : Marques propres. A savoir INVIVO RETAIL PRODUCTION MARCHANDISES, et Marque Passion Production (Ex Neodis)</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• La qualification de l'offre d'InVivo au regard de la définition des critères d'une offre à impact positif, celle-ci pouvant varier selon les spécificités des métiers, une définition par métier est disponible à l'onglet 2. Politique RSE et engagements.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Part des déchets valorisés.                                                                                                | <ul style="list-style-type: none"><li>• Wine : Café de Paris, Usine d'UCCOAR. Usine de Trilles, SudVin</li><li>• Retail : Gamm Vert Synergies Centre (Ex. Agralys distribution), Gamm Vert Synergies Ouest (Ex Terrena GP), Gamm Vert Synergies Sud-Ouest (Ex Espaces Verts), SAS JARDILAND</li><li>• Corporate : Tour Carpe Diem</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

| Indicateurs                                                                  | Périmètre de reporting 2021-2022                                                                                                                                            | Spécificités méthodologiques                                                                                                                                                                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Part des points de vente ayant déployé la démarche Too Good To Go            | • Retail : Gamm Vert Synergies Centre (Ex.Agralys distribution), Gamm Vert Synergies Ouest (Ex Terrena GP), Gamm Vert Synergies Sud-Ouest (Ex Espaces Verts), SAS JARDILAND |                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Part des bouteilles vendues recyclées                                        | • Cordier : Café de Paris, Usine d'UCCOAR. Usine de Trilles, SudVin, INNOVO, LAB.                                                                                           | • Calculé en tenant compte du nombre de bouteilles vendues « Off Trade » en France et des données de recyclage associées à la cotisation Adelphe                                                                                                                |
| Consommation d'eau rapportée à la surface de vente                           | • Retail : Gamm Vert Synergies Centre (Ex.Agralys distribution), Gamm Vert Synergies Ouest (Ex Terrena GP), Gamm Vert Synergies Sud-Ouest (Ex Espaces Verts), SAS JARDILAND | • Surface de vente calculée comme étant la surface au sol (surface hors œuvre nette + surface pépinière). Le déploiement des sous-comptages a été progressif tout au long de l'année ce qui fait que certains magasins n'ont pas reporté sur une année entière. |
| Part des achats de provenance française                                      | • Retail : Marque propre                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                                                                              | • Cordier : Café de Paris, Mestrezat et SudVin                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Part des achats alimentaires issus de l'agriculture biologique               | • Retail : Gamm Vert, Jardiland, Nalods, Bio&Co, So France Exploitation                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                                                                              | • Cordier: Café de Paris, Mestrezat et SudVin                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Part des achats en marque de distributeur transformés ou fabriqués en France | • Retail : Marque propre alimentaire - animalerie – jardin origine France                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Part des achats auprès de coopératives                                       | • Cordier : Café de Paris et Union                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                                                                              | • Corporate : Trading                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Nombre d'exploitations abonnées SMAG Farmer                                  | • Bioline : Smag                                                                                                                                                            | • Calcul basé sur le taux de déploiement de l'outil Smag et des solutions Be Api                                                                                                                                                                                |
| Taux de déploiement des outils de digitalisation des producteurs viticoles   | • Cordier : Union                                                                                                                                                           | • Calcul s'appuyant sur le nombre d'agriculteurs utilisant Aladin au sein des coopératives adhérentes                                                                                                                                                           |
| Taux de déploiement d'Aladin auprès des coopératives adhérentes              | • Groupe                                                                                                                                                                    | • Calcul s'appuyant sur le nombre d'agriculteurs utilisant Aladin au sein des coopératives adhérentes                                                                                                                                                           |



| Indicateurs                                                            | Périmètre de reporting 2021-2022                             | Spécificités méthodologiques                                       |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Nombre de clients abonnés à la solution SMAG trace                     | • Bioline                                                    |                                                                    |
| Part des marques viticoles engagées dans une démarche environnementale | • Wine                                                       |                                                                    |
| Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt                  | • Périmètre France, hors Life Scientific France et Aegilops  |                                                                    |
| Taux de gravité des accidents de travail                               |                                                              |                                                                    |
| Part des collaborateurs éligibles ayant bénéficié du télétravail       | • Périmètre France, hors Life Scientific France              |                                                                    |
| Part de femmes dans l'effectif total                                   | • Périmètre Groupe, hors Life Scientific, Jardiland Esp/Port |                                                                    |
| Part des femmes dans l'effectif cadre                                  | • Périmètre France, hors Life Scientific France              |                                                                    |
| Part des femmes parmi les dirigeants                                   | • Périmètre France                                           |                                                                    |
| Part de l'effectif d'une formation                                     | • Périmètre France hors Bioline                              |                                                                    |
| Taux de participation moyen des coopératives aux assemblées générales  | • Groupe                                                     |                                                                    |
| Part des collaborateurs formés au code de conduite                     | • Groupe                                                     | La période prise en compte pour les calculs ne comprend que 7 mois |

## Tableau des indicateurs de reporting extra-financier

### Impact positif # Environnement

| Correspondance enjeux                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Engagement                                                                  | Corres-pondance ODD                                                     | Indicateur de performance                                                                                                                         | 2021-2022 (1 <sup>er</sup> octobre 2021 au 30 juin 2022) | Périmètre                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|------------------------------|
| ENGAGEMENT : RÉDUIRE L'IMPACT ÉCOLOGIQUE DE NOS OPÉRATIONS                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                             |                                                                         |                                                                                                                                                   |                                                          |                              |
| Contribuer à la prévention et l'adaptation au changement climatique                                                                                                                                                                                                                                     | Emissions de GES directes                                                   | ODD 9<br>ODD 12                                                         | Emissions de GES scopes 1 et 2 rapportées au chiffre d'affaires                                                                                   | 26,2 kgCO <sub>2</sub> e/k€                              | Bioline - Cordier Corporate  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                             |                                                                         | Emissions de GES scopes 1 et 2 rapportées à la surface de vente                                                                                   | 15,2 kgCO <sub>2</sub> e/m <sup>2</sup>                  | Retail                       |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Valorisation des déchets                                                    | ODD 12                                                                  | Part des déchets valorisés                                                                                                                        | 31 %                                                     | Cordier - Retail             |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                             |                                                                         | Part des points de vente ayant déployé la démarche TooGoodToGo                                                                                    | 79 %                                                     | Retail                       |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                             |                                                                         | Part des bouteilles vendues recyclées                                                                                                             | 30 %                                                     | Cordier                      |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Consommation d'eau                                                          | ODD 6                                                                   | Consommation d'eau rapportée à la surface de vente                                                                                                | 0,25 m <sup>3</sup> /m <sup>2</sup>                      | Retail                       |
| Contribuer à préserver la biodiversité                                                                                                                                                                                                                                                                  | Biodiversité                                                                | ODD 13<br>ODD 15                                                        | Part des sites avec un programme d'accueil de la biodiversité                                                                                     | En cours de développement                                | Groupe                       |
| ENGAGEMENT : CONCEVOIR ET DÉVELOPPER DES OFFRES À IMPACT POSITIF                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                             |                                                                         |                                                                                                                                                   |                                                          |                              |
| • Promouvoir et coconstruire des produits et services responsables<br>• Intégrer la RSE dans la stratégie globale, de marques et la mission des entités d'InVivo<br>• Développer le savoir et l'innovation pour co-construire avec les acteurs des filières d'InVivo des produits et solutions durables | Offres à impact positif                                                     | ODD 1<br>ODD 2<br>ODD 3<br>ODD 6<br>ODD 9<br>ODD 12<br>ODD 13<br>ODD 16 | Part du chiffre d'affaires généré par des offres à impact positif : Carbone, Revenus des agriculteurs, Biodiversité, Sols, Réduction des intrants | 36 %                                                     | Bioline<br>Retail<br>Cordier |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Chiffre d'affaires des innovations à triple performance mises sur le marché | ODD 1<br>ODD 2<br>ODD 3<br>ODD 6<br>ODD 9<br>ODD 12<br>ODD 13<br>ODD 15 | Chiffre d'affaires des innovations à triple performance mises sur le marché                                                                       | En cours de développement                                | Bioline<br>Retail<br>Cordier |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Bien-être animal                                                            | ODD 12                                                                  | Retail : Part des jardineries labellisées bien-être animal                                                                                        | 56 %                                                     | Retail                       |

Impact positif # Société

| Correspondance enjeux                                                                                                                                                                    | Engagement                                                                                                            | Corres-pondance ODD | Indicateur de performance                                                                | 2021-2022<br>(1 <sup>er</sup> octobre 2021<br>au 30 juin 2022) | Périmètre         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-------------------|
| ENGAGEMENT : CONTRIBUER À LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DURABLE DES TERRITOIRES                                                                                                              |                                                                                                                       |                     |                                                                                          |                                                                |                   |
| • Promouvoir et coconstruire des produits et services responsables<br><br>• Identifier, maîtriser les risques RSE et savoir les transformer en opportunités                              | Sourcing responsable                                                                                                  | ODD 16              | Part des achats de provenance française                                                  | 85 %                                                           | Cordier - Retail  |
|                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                       |                     | Part des achats alimentaires issus de l’agriculture biologique                           | 12 %                                                           | Retail - Cordier  |
|                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                       |                     | Part des achats en marque de distributeur alimentaire transformés ou fabriqués en France | 58 %                                                           | Retail            |
|                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                       |                     | Part des achats auprès de coopératives                                                   | 55 %                                                           | Cordier           |
| Développer le savoir et l’innovation pour co-construire avec les acteurs des filières d’InVivo des produits et solutions durables                                                        | Agricultures performantes grâce à la digitalisation de l’agriculture et l’accès à de nouvelles technologies           | ODD 1               | Nombre d’exploitations abonnées SMAG Farmer                                              | 20 127                                                         | Bioline           |
|                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                       | ODD 2               |                                                                                          |                                                                |                   |
|                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                       | ODD 8               | Taux de déploiement des outils de digitalisation des producteurs viticoles               | En cours de développement                                      | Cordier           |
|                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                       | ODD 9               |                                                                                          |                                                                |                   |
|                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                       | ODD 13              | Taux de déploiement d’Aladin auprès des coopératives adhérentes                          | 20 %                                                           | Groupe            |
| ENGAGEMENT : RENDRE ACCESSIBLE NOTRE OFFRE RESPONSABLE                                                                                                                                   |                                                                                                                       |                     |                                                                                          |                                                                |                   |
| • Agir en faveur d’une alimentation saine, sûre et durable<br><br>• Proposer des produits et services garantissant la santé-sécurité, la traçabilité et la transparence des informations | Alimentation saine et durable grâce à la traçabilité d’une agriculture de résultat, transparence pour le consommateur | ODD 1               | Nombre de clients abonnés à la solution SMAG trace                                       | 19                                                             | Bioline           |
|                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                       | ODD 12              |                                                                                          |                                                                |                   |
|                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                       |                     | Part des marques viticoles engagées dans une démarche environnementale                   | 8 %                                                            | Cordier           |
| Proposer des produits et services garantissant la santé-sécurité, la traçabilité et la transparence des informations                                                                     | Ventes par canal                                                                                                      | ODD 12              | Ventes par canal (circuits courts, digital)                                              | En cours de développement                                      | Retail<br>Cordier |

Impact positif # Social

| Correspondance enjeux                                                                                                                                                                                                                                         | Engagement                                    | Corres-pondance ODD | Indicateur de performance                                             | 2021-2022<br>(1 <sup>er</sup> octobre 2021<br>au 30 juin 2022) | Périmètre        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|---------------------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|------------------|
| ENGAGEMENT : FAIRE DE NOS COLLABORATEURS NOTRE MEILLEUR VECTEUR DE PROGRÈS                                                                                                                                                                                    |                                               |                     |                                                                       |                                                                |                  |
| Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions                                                                                                                                                                         | Sécurité des collabora-teurs                  | ODD 8               | Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt                 | 25,4                                                           | Périmètre France |
|                                                                                                                                                                                                                                                               |                                               |                     | Taux de gravité des accidents de travail                              | 1,45                                                           | Périmètre France |
| Favoriser la qualité de vie au travail                                                                                                                                                                                                                        | Organisation du travail                       | ODD 8               | Part des collaborateurs éligibles ayant bénéficié du télétravail      | 77,9 %                                                         | Périmètre France |
|                                                                                                                                                                                                                                                               | Engagement des collaborateurs                 | ODD 13              | Engagement des collaborateurs                                         | En cours de développement                                      | Groupe           |
|                                                                                                                                                                                                                                                               | Répartition femmes hommes des effectifs       | ODD 8<br>ODD 10     | Part des femmes dans l'effectif total                                 | 50,0 %                                                         | Groupe           |
|                                                                                                                                                                                                                                                               |                                               |                     | Part des femmes dans l'effectif cadre                                 | 41,7 %                                                         | Groupe           |
|                                                                                                                                                                                                                                                               |                                               |                     | Part des femmes parmi les dirigeants                                  | 25,0 %                                                         | Groupe           |
|                                                                                                                                                                                                                                                               | Formation des collaborateurs                  | ODD 4<br>ODD 8      | Part de l'effectif ayant bénéficié d'une formation                    | 59,9 %                                                         | Périmètre France |
| ENGAGEMENT : FAIRE DU DIALOGUE AVEC NOS PARTIES PRENANTES UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE                                                                                                                                                              |                                               |                     |                                                                       |                                                                |                  |
| • Promouvoir et coconstruire des produits et services responsables<br><br>• Identifier, maîtriser les risques RSE et savoir les transformer en opportunités<br><br>• Intégrer la RSE dans la stratégie globale, de marques et la mission des entités d'InVivo | Achats responsables                           | ODD 16              | Part des fournisseurs ayant engagé une démarche responsable           | En cours de développement                                      | Groupe           |
|                                                                                                                                                                                                                                                               |                                               |                     |                                                                       |                                                                |                  |
|                                                                                                                                                                                                                                                               |                                               |                     |                                                                       |                                                                |                  |
| • Préserver le modèle coopératif par un partage équitable de la valeur créée<br><br>• Intégrer la RSE dans la stratégie globale, de marques et la mission des entités d'InVivo                                                                                | Relation avec les coopératives et partenaires | ODD 16<br>ODD 17    | Taux de participation moyen des coopératives aux assemblées générales | 82 %                                                           | Groupe           |
|                                                                                                                                                                                                                                                               |                                               |                     |                                                                       |                                                                |                  |
| Lutter contre la corruption, le blanchiment et les paiements illicites                                                                                                                                                                                        | Code de conduite                              | ODD 16              | Part des collaborateurs formés au code de conduite                    | 33 %                                                           | Périmètre France |

## Correspondance entre les priorités matérielles d'InVivo et les ODD

En tant qu'adhérent au Global Compact de l'ONU, InVivo porte une attention particulière à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030. Les enjeux matériels d'InVivo sont analysés à la lumière de leur contribution à la réalisation des ODD.

|                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | RH | Environnement | Développement<br>sociétal | Éthique | Gouvernance | Business model<br>responsable |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|---------------|---------------------------|---------|-------------|-------------------------------|
|    | 1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |    |               | X                         |         |             | X                             |
|                                                                                       | 1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité.                                                                                                                                                                                                                    |    |               | X                         |         |             | X                             |
|  | 2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |    | X             | X                         |         |             | X                             |
|                                                                                       | 2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |    |               | X                         |         |             | X                             |
|                                                                                       | 2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols. |    | X             | X                         |         |             | X                             |
|  | 3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |    | X             | X                         |         |             | X                             |
|  | 4.b D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures.                                                                                                                                                                                                                                        |    |               | X                         |         | X           |                               |



|    | 6.3 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses.                                                                                                                                                                                                                         |   | X |   |  | X |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---|---|--|---|
|    | 8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation.                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |   |   | X |  | X |
|                                                                                     | 8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durable, les pays développés montrant l'exemple en la matière. |   | X | X |  | X |
|                                                                                     | 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.                                                                                                                                                                                               | X |   | X |  |   |
|                                                                                     | 8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                        | X |   |   |  |   |
|                                                                                     | 8.b D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail.                                                                                                                                                                                                                                    | X |   |   |  |   |
|  | 9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.                                                                                                               |   | X |   |  | X |
|  | 10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.                                                                                                                                                                                            | X |   |   |  |   |
|  | 12.1 Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement.                                                                                                                            |   | X | X |  | X |

|                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | RH | Environnement | Développement<br>sociétal | Éthique | Gouvernance | Business model<br>responsable |
|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|---------------|---------------------------|---------|-------------|-------------------------------|
|    | 12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.                                                                                                                                                                                                    |    | X             | X                         |         |             | X                             |
|                                                                                       | 12.3 D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte. |    | X             | X                         |         |             | X                             |
|                                                                                       | 12.4 D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.          |    | X             | X                         |         |             | X                             |
|                                                                                       | 12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.                                                                                                                                                                          |    | X             | X                         |         |             | X                             |
|                                                                                       | 12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.                                                                                                 |    | X             | X                         |         | X           | X                             |
|  | 13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.                                                                                                                                                       |    | X             | X                         |         |             | X                             |
|                                                                                       | 13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.                                                                                                                                                                            |    | X             | X                         |         |             | X                             |
|                                                                                       | 13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.                                                    | X  | X             | X                         |         | X           |                               |

|    | 15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes.                                                                                                                                                                                                   |   | X | X |   | X |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---|---|---|---|
|                                                                                     | 15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.                                                                                                                                             |   | X | X |   | X |
|                                                                                     | 15.8 D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires.                                                                                                                 |   | X |   |   | X |
|                                                                                     | 15.3 D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des terres.                                                                                                        |   | X | X | X |   |
|                                                                                     | 15.9 D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la comptabilité.                                                                                                                                                                                                                                                                        |   | X | X | X | X |
|   | 16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.                                                                                                                                                                                                                                                                                |   |   |   | X | X |
|                                                                                     | 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.                                                                                                                                                                                                                                                                           |   |   |   | X | X |
|                                                                                     | 16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.                                                                                                                                                                                                                             | X |   |   |   | X |
|                                                                                     | 16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux.                                                                                                                                                                                                                 | X |   |   | X | X |
|  | 17.5 Adopter et mettre en œuvre des dispositifs visant à encourager l'investissement en faveur des pays les moins avancés.                                                                                                                                                                                                                                                   |   |   | X |   | X |
|                                                                                     | 17.16 Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable. |   |   | X |   | X |

# Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI)



BUREAU VERITAS EXPLOITATION  
8, cours du Triangle  
92800 PUTEAUX  
Société par Actions Simplifiées  
RCS Nanterre – 790 184 675

## Rapport de vérification de la déclaration de performance extra-financière

La déclaration de performance extra-financière revue concerne l'exercice allant du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 Juin 2022

### Demande, Responsabilités et Indépendance

Suite à la demande qui nous a été faite par Invivo Group et en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce français, nous avons effectué la vérification de la déclaration de performance extra-financière (DPEF) relative à l'exercice clos le 30/06/2022 publiée dans le rapport de gestion de Invivo Group, en tant qu'organisme tiers indépendant et accrédité par le Cofrac sous le N° 3-1341 (liste des implantations et portée disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

Il appartient à Invivo Group d'établir et publier la DPEF en référence aux articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce français. La DPEF a été préparée sous la coordination de la directrice RSE en charge du reporting pour Invivo Group conformément aux outils de reporting de la société, ci-après nommés « les procédures de reporting ». La DPEF sera disponible sur le site internet de la société.

Il nous appartient de conduire les travaux de vérification de la DPEF qui nous permettent de formuler un avis motivé quant à :

- ✓ La conformité de la DPEF aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- ✓ La sincérité des informations fournies en application du 3<sup>o</sup> du I et du II de l'article R.225-105 ;

Nous avons conduit les travaux de vérification de la DPEF de manière impartiale et indépendante, en conformité avec les pratiques professionnelles de la tierce partie indépendante et en application du Code Ethique appliqué par l'ensemble des intervenants Bureau Veritas.

### Nature et étendue des travaux

Pour délivrer l'avis motivé sur la conformité de la DPEF et l'avis motivé sur la sincérité des informations fournies, nous avons effectué nos travaux de vérification conformément aux articles A.225-1 à A.225-4 du Code de commerce et à notre méthodologie interne, pour la vérification de la DPEF, notamment :

- ✓ Nous avons pris connaissance du périmètre consolidé devant être considéré pour l'établissement de la DPEF, tel que précisé dans l'article L.233-16 du code de commerce. Et nous sommes assurés que la DPEF couvre l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre consolidé ou précisait les restrictions prises en compte dans la DPEF ;
- ✓ Nous avons collecté des éléments de compréhension relatifs aux activités de la société, au contexte dans lequel la société évolue, et aux conséquences sociales, environnementales et sociétales ;
- ✓ Nous avons pris connaissance du contenu de la DPEF et vérifié qu'elle intègre les éléments de l'article R.225-105 du code de commerce :
  - La présentation du modèle d'affaires de la société ;
  - La description des principaux risques liés à l'activité de la société, pour chaque catégorie d'information mentionnée au III de l'article L.225-102-1, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques appliquées par la société, le cas échéant, les procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir, identifier et atténuer la survenance des risques identifiés ;
  - Les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;



- ✓ Nous avons examiné le dispositif de l'entreprise pour passer en revue les conséquences de ses activités telles que listées au III de l'article L.225-102-1, identifier et hiérarchiser les risques afférents ;
- ✓ Nous avons identifié les informations manquantes ainsi que les informations omises sans que soient fournies d'explications ;
- ✓ Nous avons vérifié que les informations omises relatives aux risques principaux identifiés font l'objet, dans la DPEF, d'une explication claire et motivée des raisons justifiant cette omission ;
- ✓ Nous nous sommes assurés de la mise en place par la société de processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la cohérence des informations mentionnées dans la DPEF. Nous avons examiné les «procédures de reporting» au regard de leur pertinence, fiabilité, caractère compréhensible, exhaustivité et neutralité, et le cas échéant, en tenant compte des bonnes pratiques professionnelles issues d'un référentiel sectoriel ;
- ✓ Nous avons identifié les personnes qui au sein de la société, ont la charge de tout ou partie du processus de reporting et nous avons mené des entretiens auprès de certaines de ces personnes ;
- ✓ Nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société ;
- ✓ Nous avons apprécié par échantillonnage la mise en œuvre des « procédures de reporting », notamment les processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle des informations ;
- ✓ Pour les données quantitatives <sup>1</sup> que nous avons considérées comme étant les plus importantes, nous avons :
  - Réalisé une revue analytique des données et vérifié, sur la base de sondages, les calculs et la compilation de ces informations au niveau du siège et des entités vérifiées ;
  - Sélectionné un échantillon d'entités<sup>2</sup> contributrices dans le périmètre de consolidation, en fonction de leur activité, de leur contribution aux données consolidées de la société, de leur implantation et des résultats des travaux effectués lors des précédents exercices ;
  - Réalisé des tests de détails sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des « procédures de reporting », à rapprocher les données des pièces justificatives, à vérifier les calculs et la cohérence des résultats ;
  - Les échantillons sélectionnés représentent des taux de couverture de 20% à 100% pour les données Environnementales, de 85 % pour les données sociales et données sociétales.

<sup>1</sup> **Information Environnementales** : sur périmètre tel que précisé dans la DPEF ; Emissions de GES scopes 1 et 2 rapportées au chiffre d'affaires, Emissions de GES scopes 1 et 2 rapportées à la surface de vente, Part des déchets valorisés, Part des bouteilles pour lesquelles InVivo cotise à Adelphe, Consommation d'eau rapportée à la surface de vente, Part du chiffre d'affaires généré par des offres à impact positif, Part des sites avec un programme d'accueil de la biodiversité et Part des jardineries labellisées bien-être animal.

**Informations Sociétales** : sur périmètre tel que précisé dans la DPEF - Part des achats de provenance française, Part des achats auprès de coopératives, Nombre d'abonnés SMAG Farmer, Taux de déploiement d'Aladin auprès des coopératives adhérentes et Nombre de clients abonnés à la solution SMAG trace ; Nombre de marques viticoles engagées dans une démarche environnementale.

**Informations sociales** : périmètre groupe tel que précisé dans la DPEF : Effectif total ; Part des femmes dans l'effectif total - Taux de participation moyen des coopératives aux assemblées générales ; Nombre de collaborateurs formés au code de conduite – périmètre France, tel que défini dans la DPEF: Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt, Taux de gravité des accidents de travail, Part des collaborateurs éligibles ayant bénéficié du télétravail, Part des femmes dans l'effectif cadre, Part des femmes parmi les dirigeants, Part de l'effectif ayant bénéficié d'une formation (hors bioline).

**Informations qualitatives suivantes** : Contribuer à la neutralité carbone ; Construire des offres à impact positif ; Carbon Extract (Bioline Group) Carbon Extract conforme à la méthode grandes cultures du Label bas-carbone ; BeApi (Bioline Group) de la précision pour réduire les ; intrants et accélérer la transition ; Eco-conception gants ECLOZ (InVivo Retail) ; Création du pôle Agrosolutions ; Bioline Agrosolutions (Bioline Group) ; ACV et écoconception au service de filières durables dans les territoires (Agrosolutions) ; L'essor des vins déalcoolisés (Cordier) ; Ferme du futur dans le Grand Est (Agrosolutions) ; Vignoble « New Age » (Bioline Group) ; Permettre à nos clients sourds et malentendants d'accéder à nos services d'accueil téléphonique (InVivo Retail) ; Les actions de sensibilisation grand public (InVivo Retail) ; Promouvoir activement la santé et la sécurité au travail ; FizYou, l'application sport et santé pour prendre soin des équipes, au bureau comme à la maison ; Formation : Lancement du Campus Nature et Talents (InVivo Retail).

<sup>2</sup> Test de détails réalisés sur des entités implantées en France, les entités choisies varient en fonction du périmètre de l'information et représentent les entités les plus contributrices de chaque indicateur.



Pour les informations qualitatives que nous avons estimées les plus importantes, nous avons consulté des sources documentaires et, conduit des entretiens avec les personnes en charge de leur rédaction ;

- ✓ Nous avons examiné la cohérence des informations mentionnées dans la DPEF.
- ✓ Nos travaux ont été conduits par un vérificateur entre le 19 septembre 2022 et la signature de notre rapport sur une durée d'environ une semaine. Nous avons conduit une quinzaine d'entretiens avec des personnes en charge du reporting lors de cette mission.

#### Observations sur les procédures de reporting ou le contenu de certaines informations

Sans remettre en cause les conclusions ci-dessous, nous exprimons les observations suivantes :

- ✓ Le périmètre de reporting de la DPEF a été élargi en 2022, mais ne couvre pas encore la totalité du périmètre consolidé, poursuivre cet effort de couverture de l'ensemble du périmètre.
- ✓ Une organisation structurée de collecte est mise en œuvre et la remontée des résultats est effectuée via les outils bureautiques. Compte tenu du nombre d'indicateurs concernés et d'entités reportant désormais, envisager l'opportunité d'automatiser la collecte et la remontée. Cette solution aurait l'avantage de permettre d'instaurer des contrôles de cohérence automatiques.
- ✓ Un travail sur les définitions a été engagé ce qui permet la standardisation des indicateurs, poursuivre ce travail pour couvrir l'ensemble des indicateurs, sans oublier de mettre à jour les définitions qui s'affinent et se précisent.
- ✓ Renforcer les contrôles internes réalisés pour les différents indicateurs.

#### Avis motivé

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la conformité de la déclaration aux dispositions de l'article R.225-105 et la sincérité des informations fournies ;

A Puteaux, le 7 octobre 2022

Pour Bureau Veritas Exploitation

Laurent Mallet  
Directeur d'agence



---

Retrouvez-nous sur notre site Internet  
et sur les réseaux sociaux :

[www.invivo-group.com](http://www.invivo-group.com)

 GroupeInvivo  InVivoGroup  InVivo  Groupe InVivo

